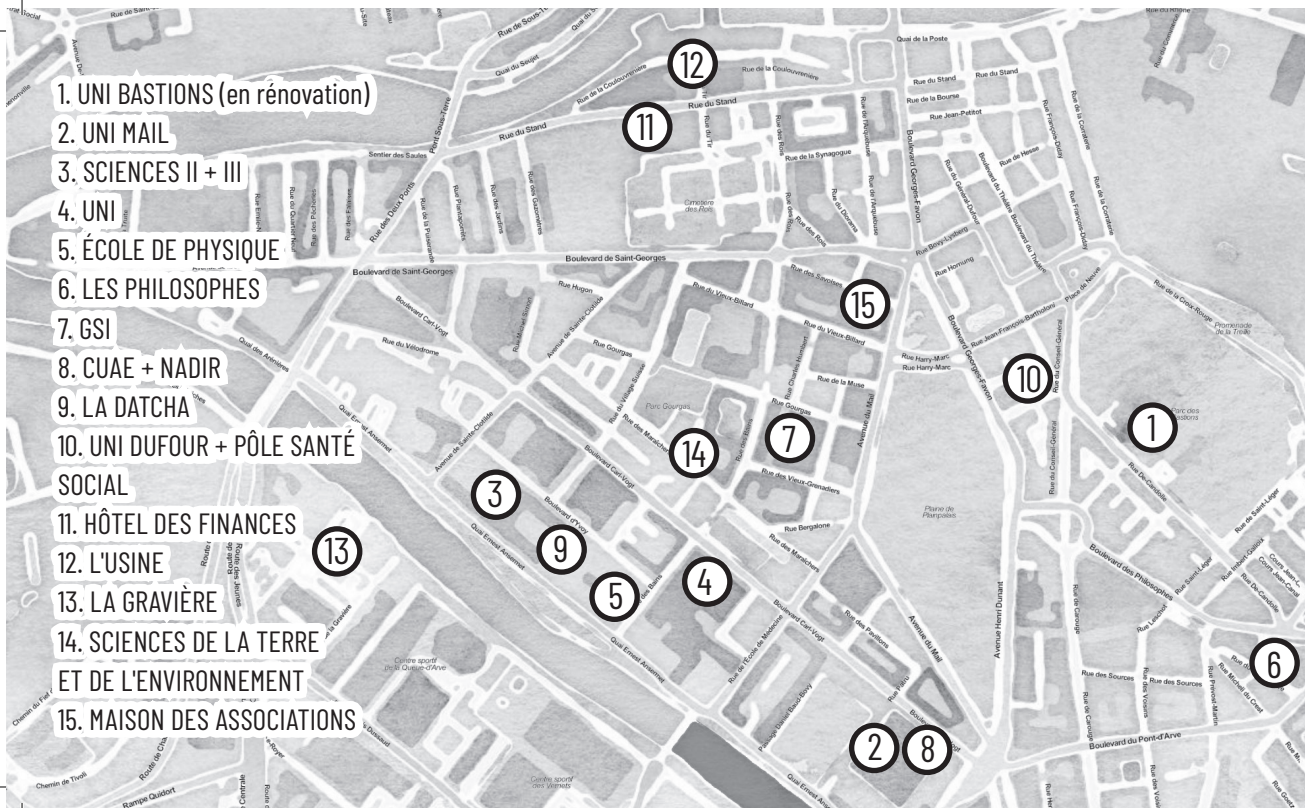


GUIDE DE L'ÉTUDIANT.E.X

2024-2025

WWW.CUAЕ.CH

CUAE@UNIGE.CH



1. UNI BASTIONS (en rénovation)

2. UNI MAIL

3. SCIENCES II + III

4. UNI

5. ÉCOLE DE PHYSIQUE

6. LES PHILOSOPHES

7. GSI

8. CUAE + NADIR

9. LA DATCHA

10. UNI DUFOUR + PÔLE SANTÉ

SOCIAL

11. HÔTEL DES FINANCES

12. L'USINE

13. LA GRAVIÈRE

14. SCIENCES DE LA TERRE

ET DE L'ENVIRONNEMENT

15. MAISON DES ASSOCIATIONS

LE MONDE À L'ENVERS



Salut à toi camarade étudiant·e·x !

Le comité de la CUAE te souhaite bien du plaisir à découvrir cet agenda-guide que, nous l'espérons, tu feras tien pour le reste de l'année à venir. Gratuit, écrit par des étudiant·e·s pour les étudiant·e·s, incontournable, sans publicité, cet agenda-guide version 2024-2025 t'offrira plus d'un tour dans ton sac.

Cette année, les salamandres ornent la couverture de ton agenda-guide. Charge à elles de te filer leurs bons plans et autres infos utiles quand on vit à Genève. La section **Administratif & Paperasse (p. 16)** est là pour t'aider à t'orienter dans la jungle des règlements d'études, permis de séjour, assurances et autres tracasseries qui trop souvent pourrissent ton quotidien. La partie **Vivre à Genève (p. 42)** constitue une sé-

lection de bons plans en tout genre afin de t'orienter dans une ville où se payer une bière sans ruiner ton mois est plus difficile que de trouver une concession de 4x4 rutilants.

En outre, dans le chapitre consacré à la **Vie universitaire (p. 71)**, tu trouveras quelques informations sur le fonctionnement, trop complexe pour être connu, de l'université et, plus important encore, sur que faire pour la changer. Enfin, des descriptifs d'associations d'étudiant·e·s animant la vie universitaire ou encore les dates importantes du calendrier académique ponctuent ton agenda-guide.

Le comité de la CUAE croit en une université dans laquelle les étudiant·e·s ne sont pas des consommatrices passif·ve·s de leurs cours, mais en une université dans laquelle

les étudiant·e·s sont des actrices critiques de l'enseignement qu'iels reçoivent et prennent position par rapport à celui-ci. Bien sûr, il apparaît plus facile de s'asseoir sur l'existant, de ne pas s'engager, de se soumettre aux décisions prises par les hautes sphères académiques. Pourtant être jeune et étudiant·e·x ne signifie pas forcément être pour des décisions prises par d'autres pour nous ! Lutter pour une université dans laquelle on se retrouve est avant tout notre affaire. Mille moyens d'agir existent afin de faire entendre notre voix, n'attendons pas qu'on nous donne la parole pour la prendre !

Le comité de la CUAE

MAIS POURQUOI ÉCRIRE AVEC TOUS CES "X" ?

Le but est de questionner les discriminations systématiques véhiculées et banalisées par la langue française. Prenons un exemple concret pour voir comment notre langue façonne notre imaginaire collectif et nos mentalités. À quelle image nous renvoient les mots « les présidents de l'assemblée » ? N'est-elle pas différente de celle qui renvoie aux termes « les présidentes de l'assemblée » ? L'écriture épiciène permet non seulement de visibiliser ces angles morts de la langue française mais aussi de penser différemment, en se préparant par exemple à avoir des présidentes d'assemblée et non seulement des présidents. L'ajout du « x » est tout aussi essentiel car il permet de questionner la binarité de la langue française. En effet, qu'en est-il des personnes qui ne se reconnaissent ni dans les termes de « présidents », ni dans ceux de « présidentes » ? En d'autres termes, il s'agit de proposer un langage permettant à toute personne de se sentir incluse, et notamment lorsqu'elle ne se reconnaît dans aucun des deux genres formulés par la langue française. (Si cet outil bouleverse pas mal c'est que l'objectif est atteint !)

TABLE DES MATIÈRES

5

Grammaire de lutte de la CUAE	7
L'étudiant·e·x comme modèle de précarité	9
Petit historique des luttes de la CUAE	10
Administratif & paperasse	16
Quelques conseils en arrivant à l'université	17
• Règlements et plans d'études.....	17
• Droit d'opposition.....	18
• Check-list de la rentrée.....	19
Étudiant·e·x·sétranger·ère·x·s	20
• Européen·ne·x·s.....	20
• Extra européen·ne·x·s.....	22
Money, money	26
• Exonération des taxes.....	26
• Bourses.....	26
• Autres aides financières.....	27
• Travail.....	28
Assurance maladie-accident	31
• Assurance-maladie.....	31

• Assurance-accidents.....	32	• Coiffure.....	63
• Médecin et pharmacie.....	33	Sport & culture.....	64
Droits et problèmes juridiques.....	34	• Cinéma & Films.....	64
• Permanences d'aide juridique.....	34	• Théâtre & Danse.....	65
Violences, viol, harcèlement.....	37	• Concerts & Soirées.....	66
Armée.....	41	• Livres.....	67
Vivre à Genève.....	42	• Presse.....	68
Logement.....	43	• Sport.....	69
Santé.....	49	• Ateliers.....	70
• Contraception, avortement, pilule du lendemain & MST.....	50	Vie universitaire.....	71
• Soutien psychologique & dépendances.....	53	Vie associative.....	72
• Accessibilité et situations de handicap.....	55	• Faïtière des associations d'étudiant-e-x-s.....	72
Vie quotidienne.....	56	• Associations.....	74
• Nourriture.....	56	Fonctionnement de l'université.....	95
• Transport.....	61	• Organes centraux.....	95
• Crèches.....	63	• Facultés.....	98
• Habits.....	63	• Pour finir.....	99
		• Organigramme.....	100



La Conférence Universitaire des Associations d'Étudiant-e-x-s (CUAE) est active à l'Université de Genève depuis 1971. Elle a été construite sur les ruines de la faïtière précédente, devenue désuète, afin de canaliser l'agitation étudiante de l'hiver '69. Depuis, la CUAE est reconnue comme porte-parole des étudiant-e-x-s et elle représente leurs intérêts auprès des autorités académiques et politiques au niveau cantonal et national. Ses positions ont bien sûr varié en fonction de ses membres et des époques qu'elle a traversées. **Depuis une décennie, la CUAE inscrit son action dans un cadre anticapitaliste et dans les luttes pour une éducation libre.**

Si nous sommes séduit-e-x-s par les vieux murs sympathiques et les machines à café bon marché de l'université, celle-ci n'est de toute évidence pas à nous. Les étudiant-e-x-s ne sont que de passage dans leur établissement scolaire. Depuis l'instauration du "Système Bologne" en 2001,

les parcours universitaires ressemblent à une course effrénée à l'accumulation de crédits ECTS et rendent ardue toute appropriation collective des espaces. L'engagement n'a en effet rien d'évident dans un environnement marqué par l'isolement et les multiples dispositifs nous incitant à nous comporter comme de simples consommatrices de connaissances. Ces dispositifs reposent d'ailleurs sur des mensonges, c'est pourquoi la CUAE assume une certaine indocilité basée sur notre expérience du fonctionnement de l'université. Nous supportons mal ce système éducatif et la lecture des brochures lénifiantes du rectorat sur papier glacé, raison pour laquelle un discours différent est toujours nécessaire. C'est l'isolement étudiant face au mode de gouvernement autoritaire de l'université qu'il nous faut briser afin de développer des résistances communes : « Là où il y a un pouvoir, il y a résistance » (Foucault).

À l'ère post-industrielle, l'université est l'un des lieux principaux de formation de la force de travail nécessaire au fonctionnement de l'économie. Pour autant, nos ambitions dépassent notre condition de chair à « société de la connaissance », cette forme moderne de chair à canon ; et nos idées du bonheur ne se résument pas à l'accumulation individuelle de capital humain valorisable auprès des patrons. Que ce soit dans le contenu des enseignements ou dans les événements grotesques et ruineux comme le site Uni-Emploi, l'université sert de manière explicite le capital en nous préparant au marché du travail. L'université, c'est avant tout apprendre à la boucler, à développer notre esprit de compétition et à voir dans nos semblables des concurrent-e-x-s potentielle-x-s plutôt que de potentielle-x-s camarades avec laquelle-x-s nous pourrions changer de vie. Nous condamnons cet état de fait qui ne laisse guère de place au savoir libre et

à l'interrogation critique et préférons défendre une vision de l'éducation qui va au-delà d'une simple course de hamsters en cage.

Néanmoins, notre insatisfaction actuelle quant au fonctionnement de l'université ne doit pas nous retenir de rechercher des améliorations concrètes sur le quotidien. Lorsque nous offrons de l'aide aux étudiant-e-x-s dans le cadre de nos permanences, que nous défendons la gratuité des études, la prise en compte de l'avis des étudiant-e-x-s dans les décisions qui les concernent ou la possibilité d'étudier pour les personnes migrantes et/ou "sans-papiers" sans subir le harcèlement de la police, nous ouvrons autant de brèches dans l'université telle qu'elle existe aujourd'hui. La CUAE est donc aussi un moyen de mise en commun des forces, des idées et des désirs dans le but de tracer des lignes de fuite et d'affûter l'arme de la critique. Différentes formes d'engagement sont

possibles au sein de la CUAE, entre le comité qui se réunit toutes les semaines, la participation aux événements que nous organisons ou les groupes de travail sur un thème précis.

Enfin, la tentation peut être grande pour une association de s'enfermer dans le sérail universitaire ou de servir de simple caution aux décisions les plus absurdes d'un rectorat. C'est pourquoi l'approche syndicale de la CUAE n'est pas corporatiste. Chaque fois que cela est possible, nous cherchons à briser les murs de l'université pour prendre part aux luttes sociales du dehors, dans la rue. « Nous ne réclamons pas une université libre, mais bien une société libre. Une université libre au beau milieu d'une société capitaliste s'apparente à une salle de lecture dans une prison : elle ne sert qu'à se distraire de la misère quotidienne » (Déclaration des étudiant-e-x-s de l'Université de Santa-Cruz).

L'ÉTUDIANT.E.X COMME MODÈLE DE PRÉCARITÉ

9

Dans le discours médiatique et politique, l'adjectif « étudiant » esquisse le profil de ce curieux animal en formation.

Job étudiant est synonyme de travail mal payé, irrégulier et instable. Le logement étudiant est petit, moche et temporaire. Le permis de séjour étudiant est de courte durée et ne peut pas être renouvelé au delà d'un certain temps.

L'adjectif « étudiant » fait donc trait d'union entre le jeune·x et le précarisé·e·x. Bien évidemment, toutes les étudiant·e·x n'ont pas de jobs pénibles et toutes les personnes mal-logées ne sont pas en formation. Cette association se situe donc plus au niveau du discours que de la réalité matérielle et n'est pas vécue de manière uniforme par tou·te·x·s. Cependant, il est saisissant de voir à quel point l'association entre étudiant·e·x et précaire est pleinement assumée dans la rhétorique dominante.

Dans cette optique se mélangent une



certaine logique paternaliste du sacrifice (« il faut que les petit·e·x se fatiguent à la tâche ») et une rhétorique start-up qui vend l'étudiant·e·x comme entrepreneuse de soi-même prêt·e·x à tout donner au début de son business project. Quoiqu'il en soit, la situation précaire pour les personnes en formation est supposée temporaire.

Hélas, c'est en partie pour cela que les étudiant·e·x sont si réticent·e·x à se

mobiliser au sujet de leurs conditions de vie et d'étude. Pourquoi lutter aujourd'hui alors que l'ascension au paradis du travail qualifié est proche et certaine ?

Ce discours relève plus du mensonge intéressé que de la réalité. Aujourd'hui, la précarité des personnes jeunes constitue le prologue qui sert à légitimer un marché du travail et du logement éternellement caractérisés par le sauve-qui-peut général. Dans ce sens, les stages sous-payés nous habituent à un marché du travail qui demande toujours plus de travail non-payé et la suppression du chômage étudiant dans la modification de la LACI de 2011 annonce la suppression progressive des aides sociales.

Au-delà du discours, cette opération langagière visant à lier sereinement études et précarité a aussi des retombées bien pratiques. Lorsque le groupe facebook sur les appartements vides à Genève dénonce que certains grands proprié-

taires laissent pendant des années des immeubles sans locataires, ils se sauvent la face en déclarant qu'ils les loueront à des étudiant.e.x.s. Temporairement, avec des baux hyper-courts et sans garantie de relogement, of course! Ça fait social et ça n'engage pas à grand-chose dans l'attente de pouvoir « rénover » les immeubles et en faire tripler les prix. À l'aéroport, où il y a une situation explosive de sous-enchère salariale contre laquelle ont eu lieu plusieurs grèves pendant ces dernières années, les étudiant.e.x.s sont de plus en plus employé.e.x.s par les entreprises du site car iels sont considéré.e.x.s comme plus enclin.e.x.s à travailler de manière irrégulière et sans garanties sociales.

Si nos conditions d'études d'aujourd'hui sont l'annonce de nos conditions de travail de demain, mieux vaut ne pas se laisser faire tout de suite.

REPAS À 3CHF ET INTERNALISATION DES CAFS

En 2020, lors de la pandémie du COVID-19, un groupe de travail de la CUAÉ s'est mobilisé pour que des repas à 3 CHF soient mis en place pour les étudiant.e.x.s de l'université. Les étudiant.e.x.s ont pu bénéficier des repas à 3 CHF pendant 2 mois courant printemps 2021. Cela a permis de visibiliser la précarité étudiante et de thématiser la nécessité d'un accès à une alimentation saine pour tout.e.s mais surtout cela a permis à des milliers d'étudiant.e.x.s d'accéder facilement à des repas sains et réguliers pendant 2 mois. Les files d'attente gigantesques à la cafétéria durant cette période témoignaient très exactement de cette précarité trop souvent invisibilisée. À la rentrée suivante et malgré l'aval du parlement genevois qui soutenait cette revendication, le gouvernement a refusé de financer les repas à 3 CHF. Après

des semaines de bouffes pop' prix libre organisées devant l'uni pour visibiliser l'urgence de ces repas, après de nombreuses discussions et tentatives de négociations infructueuses, il a été décidé d'occuper la cafétéria face au refus catégorique du Rectorat et du Conseil d'Etat d'envisager le retour des repas à 3 CHF. Les revendications concernaient également le financement pérenne de l'uni à l'épicerie gratuite La FARCE. Après 14 jours d'occupation, des négociations et des milliers de repas prix libre, le Rectorat a finalement accepté d'entendre nos revendications. Des repas à 5 CHF ont finalement été mis en place. La question de l'internalisation des cafétérias est en cours depuis, avec comme enjeu de pouvoir s'extraire de ce modèle capitaliste de penser l'alimentation et de reprendre en main nos cafétérias. Il reste encore beaucoup à faire en ce sens et beaucoup d'autres mesures à revendiquer pour assurer des conditions d'études adé-

quates pour toutexs les étudiantexs. L'internalisation reste un chantier ouvert, tout comme l'accès à de la nourriture saine et bon marché pour toutexs, également en dehors de l'université.

TRANSPHOBIE

Courant printemps 2022, deux événements transphobes ont été interrompus par des militant-e-x-s et étudiant-e-x-s de l'université de Genève. Suite à la deuxième interruption, le rectorat a menacé par voie de presse de déposer une plainte pénale à l'encontre des militant-e-x-s pour "violation de domicile" et "contrainte". Le rectorat, au travers des journaux, a appuyé sur la mise en péril de la liberté académique de telles actions. Rien ne pourrait être plus faux : les militant-e-x-s ont, par leurs actions, rappelé l'importance d'étudier les discours fallacieux, discriminatoires et dangereux pour la vie des personnes transgenres dans un cadre

critique rigoureux. Le tournant répressif de l'affaire, soit la menace de déléguer une affaire interne au pouvoir judiciaire, représente un changement de paradigme par le rectorat extrêmement inquiétant. La CUAE s'est donc mobilisée et a réussi à faire renoncer au rectorat de déposer plainte.

AUSTERITÉ ET HAUSSE DES TAXES

En début d'année universitaire 2016, le rectorat a annoncé avoir décidé à huis clos un nouvel émolument de 50 francs pour les détenteur-ice-x-s d'un diplôme suisse et 150 francs pour les détenteur-ice-x-s d'un diplôme étranger. Avant cette décision, les étudiant-e-x-s étrangère-x-s payaient 65 francs d'émoluments remboursable sur les taxes universitaires et les étudiant-e-x-s suisses ne payaient rien. Cette mesure a été prise sans en informer la CUAE. Suite à cette décision anti-démocratique et ex-

trêmement pénalisante pour toutexs les étudiant-e-x-s mais en particulier pour les étudiant-e-x-s étranger-ère-x-s, la CUAE et les étudiant-e-x-s se sont mobilisé-e-x-s. Le mercredi 7 décembre 2016, la décision a été prise d'occuper les locaux du rectorat à UniDufour. Près de 150 étudiant-e-x-s ont participé à l'action et ont réussi à faire plier le rectorat sur la question des frais universitaires. Grâce à la CUAE et les étudiant-e-x-s mobilisé-e-x-s, la situation pré2016 a pu être maintenue.

EXTRÊME-DROITE

Malgré cette réussite, la menace d'une hausse des taxes reste malheureusement actuelle. En mars 2024, l'UDC genevoise a déposé un projet de loi qui propose de tripler les taxes universitaires pour les étudiant-e-x-s étrangère-x-s, d'introduire une taxe supplémentaire de 20 francs pour chaque examen et de couper le financement de la vie associative de l'Universi-

té. Ce projet de loi ne s'inscrit alors pas seulement dans une vision néolibérale de l'Université, qui serait (selon les dépositaires) uniquement un lieu d'obtention de crédits ECTS, mais aussi dans une logique xénophobe et classiste, où le succès est de plus en plus déterminé par les moyens financiers et le pays d'origine. La CUAÉ a donc lancé une campagne contre ce projet de loi, visant à éviter la mise en place de ces mesures.

TOILETTES NON-GENRÉES

Le dégenrage des toilettes de l'UNIGE est l'un des projets principaux du GT Genre de la CUAÉ. Pour en savoir plus, vous pouvez vous référer à la partie sur les toilettes non-genrées (p. 40)

LOGEMENT

La situation de logement à Genève est précaire en générale, mais les étu-

diant-e-x-s sont souvent explicitement concerné-e-x-s. Des nombreuses résidences étudiantes sont censées proposer un logement digne et bon marché aux étudiant-e-x-s, mais souvent elles profitent de la position précaire des étudiant-e-x-s en recherche de logement pour leur proposer des logements trop chers et/ou en mauvais état. Ainsi, la Cité Universitaire, plus grande résidence étudiante à Genève, impose de nombreuses restrictions à ses résident-e-x-s : de l'obligation de payer 15 francs pour inviter des ami-e-x-s pour dormir jusqu'à l'interdiction d'aménager sa chambre avec ses propres meubles et affiches, les restrictions sont infondées et arbitraires. Suite à des témoignages, on a lancé un groupe de travail visant à améliorer les conditions à la Cité U. Le groupe de travail a établi une liste de revendications et les a faites signer à un grand nombre de résident-e-x-s.

PROJETS NÉOLIBÉRAUX

À l'automne 2015 par exemple, des milliers de personnes ont protesté contre les coupes dans le budget décidées par le Conseil d'Etat. Parmi elles un bon nombre d'étudiant-e-x-s inquiét-e-x-s des conséquences pour leurs conditions de vie et de formation. Tous les ans en novembre, l'Université accueille dans ses murs une „semaine de l'entrepreneuriat“ – évènement qui montre l'imbrication toujours plus importante entre les entreprises et l'université. En 2023, la CUAÉ a donc organisé la SEUM'aine, la Semaine Enervée contre l'Université Marchande. Ce contre-évènement a donné lieu à des conférences, des bouffes populaires, une projection, des ateliers et de nombreux stands pour lutter contre la marchandisation de l'université.

Le combat pour une éducation publique accessible à touxtes est quand même loin

d'être fini. Le nouveau rectorat entré en fonction le 1er avril 2024, a annoncé faire de „l'employabilité étudiante“ une de ses priorités politiques – ce qui ne veut dire rien d'autre que de prioriser de plus en plus les intérêts des entreprises par rapport aux intérêts académiques. C'est pourquoi nous avons besoin de toi afin de défendre ce bien et droit public et de se préparer à la lutte contre une nouvelle attaque, plus que probable, contre notre éducation publique, pourtant essentielle à la société. « Si le présent est fait de luttes, le futur sera nôtre ! »



POURQUOI LES AGENDAS DE LA CUAE ARBORENT-ILS CHAQUE ANNÉE DES ANIMAUX?

Chaque année, l'agenda-guide de la CUAE arbore fièrement un animal. Après les corneilles phénoménologiques de l'année passée, nous avons choisi la salamandre pour vous accompagner au cours de l'année 2024-2025.

La Salamandre tachetée de la famille des Salamandridae est également nommée *salamandre terrestre* ou *salamandre de feu*. Dans la mythologie, elle est le symbole du feu car elle est réputée pour y vivre dedans. Un peu comme nous dans quelques années avec le réchauffement climatique finalement. Sa peau lisse et noire est interrompue sur le dos par un motif jaune, occasionnellement orange, fait de points et/ou de

lignes. Comme chez d'autres espèces d'amphibiens, certains facteurs écologiques peuvent affecter l'intensité de la coloration des salamandres. Sur un sol jaunâtre, leur couleur jaune est souvent plus intense. Sur un sol foncé, par exemple du mor ou de la tourbe brune, elle est plus sombre. Ainsi, les salamandre présentes à Bastion sont grisâtres à force de s'asseoir sur le sol en dalles (faute de tables et de chaises).

Outre le fait d'inspirer le magazine de notre enfance (La petite salamandre, les vrai-e-x-s savent), les salamandres sont iconiques. Ne craignant pas les prédateurs, les polémiques ou les backlashes, elles se déplacent lentement (finalement un slay anti-pro-

ductiviste) et n'hésitent pas à traverser les espaces à découvert, souvent au péril de leur vie quand il s'agit de routes fréquentées par des décennies de luttes sociales. Incapables de fuir les prédateurs mais capables de leur envoyer des sécrétions venimeuses jusqu'à 1 mètre de distance, les salamandres affrontent les obstacles de la vie universitaire au jour le jour avec calme et combativité. La salamandre est un animal nocturne, muni de grands yeux noirs adaptés à la vision nocturne et crépusculaire, des grandes adeptes de « passeggiata », cet art ancien de la promenade italienne avant des examens écrits intensifs.

Cet amphibien vit une double vie. D'abord larve aquatique, puis adulte

complètement terrestre. À la fois coloré et discret, cute et venimeux. Les salamandres se nourrissent dans une large mesure d'organismes invertébrés comme des cloportes, ou des larves de droitards. Malgré tout leur style, les salamandres sont grandement menacées par la pollution ainsi que la disparition des milieux aquatiques et terrestres. Plus une zone s'urbanise, plus la salamandre est menacée. Elles sont donc les alliées parfaites de la lutte contre le béton !

Symbole du feu et amie de la nature, les salamandres déambulent désormais lentement mais sûrement sur l'agenda-guide 2024-2025 en attendant la prochaine manif, où elles iront brûler le capitalisme avec toi !





ADMINISTRATIF ET PAPERASSE

QUELQUES CONSEILS EN ARRIVANT À L'UNI

17

Une fois arrivé-e-x à l'université, il est important d'être actif-ve-x dans la recherche des quelques informations cruciales qui peuvent vous éviter de mauvaises surprises par la suite. Ne vous contentez pas d'aller aux séances d'information organisées par votre faculté mais prenez le temps de vous renseigner vous-même au sujet de vos droits et de vos obligations dans le cadre de vos études.

RÈGLEMENTS ET PLAN D'ÉTUDES

Le plan d'études définit l'enchaînement des différents cours et séminaires ainsi que les crédits ECTS qui leur sont rattachés. Ce document est disponible dans la section réservée à votre faculté sur le site officiel de l'université (unige.ch). Vous pouvez

également vous baser sur la plateforme contenant les programmes de cours de toutes les facultés à l'adresse: pgc.unige.ch

Chaque formation dispensée à l'unige dispose aussi de son propre règlement. Le plus souvent, les règlements sont élaborés au niveau de la faculté mais il est aussi possible que votre formation soit régie par un règlement spécifique au diplôme visé.

Votre règlement est disponible dans la section réservée à votre faculté sur le site officiel de l'université (unige.ch). Soyez en particulier attentif-ve-x aux sections suivantes qui figurent, sous une forme ou une autre, dans tout règlement :

- Délai d'études/durée des études: fixe le nombre de semestres maximum dont vous disposez pour

obtenir votre diplôme. Depuis la réforme de Bologne, les plans d'études sont structurés selon un rythme «normal» de 30 crédits ECTS par semestre (censé correspondre à la charge de travail d'un emploi avec un taux d'activités à 100%). En revanche, vous n'êtes pas forcément obligé-e-x de suivre ce rythme – par exemple, si vous travaillez à côté des études ou si vous avez simplement envie de profiter de la vie. Lisez attentivement le règlement pour savoir comment vous pouvez adapter vos études à un rythme qui vous correspond. Sous réserve de l'approbation du doyen, plusieurs facultés prévoient également **la possibilité de faire des études à temps partiel**. Faites toutefois attention aux conditions d'octroi de votre bourse d'études si vous en

touchez une.

- **Élimination** : fixe les cas où l'on est éliminé-e-x de sa formation (nombre d'échecs aux examens, etc.). L'élimination est une exclusion définitive soit de la faculté soit du diplôme visé.

De plus en plus fréquemment, la pratique des facultés est de ne pas prévoir de régime transitoire : les nouveaux règlements s'appliquent très souvent à tout-e-x-s les étudiant-e-x-s. **Il n'est donc pas du tout sûr que le règlement avec lequel vous commencez votre formation reste inchangé pendant toute la durée de vos études !**

DROIT D'OPPOSITION

Toute décision émise par l'université peut faire l'objet d'une opposition (élimination, refus d'immatriculation, d'exonération des taxes, etc). Les mo-

dalités pour formuler une opposition sont indiquées en bas du courrier qui vous signifie la décision. En l'absence d'un délai indiqué, en principe vous avez **30 jours** à partir du moment où vous avez reçu la décision pour vous y opposer. Dans tous les cas il est important de s'y prendre au plus tôt pour pouvoir élaborer une opposition circonstanciée. Le secrétariat de la **CUAE** est à votre disposition pour toute question concernant ces démarches. Vous trouverez également un modèle de lettre d'opposition ici : cuae.ch/opposition.

Lire aussi le chapitre "Droits & problèmes juridiques", p.34.

Vous trouverez aussi un podcast sur les oppositions ici : cuae.ch/deux-podcasts-sur-les-oppositions/.

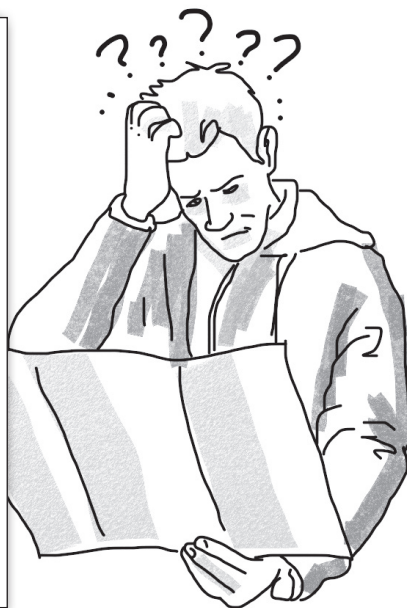
Conférence Universitaire des Associations d'Étudiante.x.s (CUAE)

Aide pour : décision de l'université, permis de séjour, bourse d'études, taxes d'études, conseils, orientation, etc...
 Permanences gratuites et anonymes.
 Sans rendez-vous.

Bd Carl-Vogt 102, 1205 Genève
 022 379 87 97, cuae@unige.ch
 Horaires sur www.cuae.ch

CHECK-LIST DE LA RENTRÉE

- ☒ Lire l'agenda-guide de la CUAE
- ☐ Lire le règlement d'études
- ☐ Lire le plan d'études
- ☐ Contrôler si on peut se faire exonérer des taxes d'études (voir p. 26)
- ☐ S'inscrire à l'espace de cours sur moodle.unige.ch
- ☐ S'inscrire à l'association étudiante de sa filière via les plaquettes
- ☐ Faire son inscription officielle aux cours ET aux examens sur portail.unige.ch



JE ME SENS MALADE AVANT UN EXAMEN, DOIS-JE M'Y RENDRE ?

Il est important de savoir que si vous êtes malade (physiquement, psychologiquement), vous n'êtes pas tenu-e-x de vous rendre à un examen, même si vous y êtes inscrit-e-x. En principe, vous devez justifier votre absence en présentant un certificat médical au plus tard 3 jours après la date de l'examen au secrétariat ou à la doyen-ne-x de votre faculté (ATTENTION consultez votre règlement pour les détails!). En revanche, une fois que vous vous êtes présenté-e-x à un examen il va être très difficile de le faire annuler pour des raisons médicales : réfléchissez bien avant de passer une épreuve alors que vous n'êtes pas en condition de le faire!

ÉTUDIANT.E.X.S ÉTRANGÈR.E.X.S

Les conditions pour obtenir un permis B sont différentes si vous êtes ressortissant-e-x de l'UE ou extra-européen-ne-x. À Genève, le service qui s'occupe de délivrer les permis de séjour s'appelle l'Office Cantonal de la Population et de la Migration (OCPM).

Lors de contacts avec l'OCPM (téléphone, mail, courrier ou entretien), il faut penser à :

- Réfléchir avant de donner une information qui pourrait se retourner contre vous;

- Mettre systématiquement en évidence le respect de tous les critères (logement, situation financière, situation académique – cf. pages suivantes) et éviter de devoir changer de version même si l'OCPM ne demande qu'un renseignement précis. Vous devez mentionner que vos revenus proviennent d'une bourse d'études si c'est le cas mais surtout ne pas signaler que vous recevez une aide sociale (de type

Hospice Général) en raison du critère de l'indépendance financière;

- Conserver toute la correspondance (y compris les courriers envoyés) que vous échangez avec l'OCPM;
- Faire les envois en recommandé.

EUROPÉEN.NE.X.S

Si vous êtes une étudiant-e-x ressortissant d'un des trente et un pays membres de l'UE/AELE, vous bénéficiez de l'Accord sur la libre circulation des personnes (ALCP) qui vous octroie un droit automatique au permis B, sésame de l'accession aux études académiques. Toutefois, tout le monde ne loge pas à la même enseigne, même dans l'ALCP!

Pour plus de détails : permis-etudiant.ch

Les conditions suivantes doivent être remplies pour avoir un permis de séjour :

- Être inscrit-e-x à l'université, dans une

HES ou dans une autre institution reconnue;

- Rendre vraisemblable que vous avez des moyens financiers suffisants (par vos revenus ou alors par une déclaration d'un tiers – parent-e-x, tuteurice, garant-e-x – qui déclare votre prise en charge pour vos années d'études);

- Avoir une assurance maladie couvrant l'ensemble des risques (voir p. 22).

Au maximum 14 jours après votre entrée sur le territoire suisse, vous devez envoyer le formulaire que vous trouvez sur le site de l'OCPM : www.ge.ch/demander-permis-sejour-etudiant avec 2 photos format passeport, une copie de votre carte d'identité et la photocopie de votre bulletin de taxe (payé) qui fait foi d'attestation d'inscription de l'école pour l'année à venir.

Vous recevrez un permis L pour un séjour de courte durée (c'est-à-dire si vous venez étudier pour une durée inférieure à un an, par exemple si vous êtes

étudiant-e-x en échange) ou un permis B pour un séjour dépassant un an, qui devra être renouvelé chaque année aux mêmes conditions.

Votre conjoint-e-x ou votre partenaire.x enregistré-e-x et les enfant-x-s qui sont à votre charge ont également un droit de séjour en Suisse. Si votre conjoint-e-x/partenaire-x est extra-européen-ne-x, iel sera dépendant-e-x de votre autorisation de séjour.

TRAVAIL

Une fois que vous avez trouvé un travail, vous devez faire des démarches auprès du Centre carrière et de l'OCPM afin d'obtenir une autorisation. Un bon point de départ est la section d'offres proposée sur le site d'Uni-emploi :

emploi.unige.ch

Le maximum d'heures de travail que vous avez le droit de faire avec un permis B dans le canton de Genève a été réduit en 2012 de 20h à 15h par semaine. Vous pouvez, en revanche, travailler à plein temps pendant les vacances universitaires. Lorsque vous avez trouvé un job, remplissez à nouveau le formulaire M (celui de demande de permis de séjour) et faites signer la partie relative aux revenus à votre employeur-euse-x. Si vous êtes européen-ne-x-s, vous n'avez pas besoin de faire quoi que ce soit d'autre. Si vous êtes extra-européen-ne-x-s vous devez envoyer à l'OCPM une copie du contrat de travail signé par les deux parties, une lettre de motivation de votre employeur-euse-x, des preuves de recherches effectuées par l'employeur-euse-x sur les marchés suisse et européen, les indications relatives à l'entreprise et à la situation du personnel, un CV et une copie des diplômes et certificats de travail.

ASSURANCE MALADIE

Pour les étudiant·e·s étranger·e·s soumis·e·s au permis B étudiant·e·s, l'université a négocié une offre très avantageuse avec deux assureurs qui vous permet de ne payer que 80 fr. par mois jusqu'à 29 ans et 114 fr. dès 30 ans avec une franchise de 100 fr. Vous devez faire les démarches dans les trois mois dès votre prise de domicile, sinon vous risquez d'être affilié·e·x d'office à des conditions beaucoup moins avantageuses. Consultez le site permis-etudiant.ch ou celui de la DIFE: vie-de-campus.unige.ch/se-financer/conseil-social-et-desendettement/informations-etudiant-es-etrange-eres



CARTE EUROPÉENNE D'ASSURANCE MALADIE

Si vous êtes ressortissant·e·x de l'UE, votre pays d'origine vous délivre (souvent automatiquement) une Carte Européenne d'Assurance Maladie (CEAM). Celle-ci vous permet de bénéficier d'une prise en charge pour les soins d'urgence durant votre séjour en Suisse. Vous devrez toutefois payer 92 fr. à titre de frais administratifs pour chaque intervention. Vous n'avez pas besoin de contracter une assurance à Genève et vous pouvez solliciter une dispense auprès du Service Cantonal de l'Assurance Maladie en envoyant le formulaire disponible sur le site :

www.ge.ch/affiliation-obligatoire-caisse-assurance-maladie

Attention, la carte européenne ne permet pas de travailler en Suisse !

EXTRA EUROPÉEN.NE.X.S

Si vous êtes une étudiant·e·x extra-UE ou de nationalité croate, les conditions de votre séjour en Suisse sont soumises à la Loi fédérale sur les étrangers et l'intégration (LEI). L'obtention du permis B n'est en aucun cas un « droit », mais un combat long et coûteux. Les conditions que vous devrez remplir pour venir étudier ici sont infiniment plus clémentes pour un·e·x ressortissant·e·x nord-américain·e·x que pour un·e·x étudiant·e·x africain·e·x. Il existe même une liste noire qui comprend chaque année plus de pays (Afghanistan, Algérie, Bangladesh, Burundi, Cameroun, Corée du Nord, Guinée, Haïti, Irak, Iran, Libye, Maroc, Myanmar, Népal, Pakistan, République démocratique du Congo, République du Congo, Rwanda, Soudan, Soudan du Sud, Sri Lanka, Syrie, Tunisie) pour qui l'octroi d'autorisation de séjour est court-circuité et nécessite une appro-

bation fédérale. Ainsi, le Secrétariat d'État aux Migrations (SEM) refuse très souvent des demandes d'autorisation, même si le canton a donné un préavis favorable et l'université a accepté votre inscription.

En ce qui concerne l'immatriculation à l'université, il est judicieux de consulter le site www.unige.ch/admissions/conditions où l'on spécifie les conditions d'immatriculation par pays.

Vous pouvez (c'est-à-dire que ce n'est pas un droit!) obtenir une autorisation de séjour aux conditions suivantes:

- effectuer une formation ou un perfectionnement d'une durée maximale de huit ans, avec un plan d'études fixe (Voir encadré élimination / changement de cursus, p. 24.);
- avoir le niveau de formation et les compétences requises;
- avoir un logement « approprié »;
- disposer de moyens financiers nécessaires; le mieux c'est d'avoir un-e-x ga-

rant-e-x domicilié-e-x en Suisse, mais vous pouvez avoir suffisamment d'épargne sur votre propre compte ou prouver l'accès à une bourse de formation suffisante. Attention: si vous-même ou votre garant-e-x avez un compte d'épargne à l'étranger, il faut que la banque soit reconnue par l'autorité de surveillance des marchés financiers. (Voir www.permis-etudiant.ch).

Vous recevrez un permis L (courte durée) ou un permis B (séjour de plus d'un an), qui peut être renouvelé chaque année aux mêmes conditions si le plan d'études n'a pas changé.

Votre conjoint-e-x ou partenaire et vos enfants de moins de 18 ans peuvent obtenir un permis de séjour si iels viennent vivre avec vous dans un logement approprié et qu'ils ne dépendent pas de l'aide sociale. Cette autorisation de séjour n'est pas garantie. Il faut la faire au cours des douze premiers mois de votre séjour à Genève pour les enfants qui ont plus de

12 ans, et dans les cinq premières années pour les plus jeunes.

Si vous êtes requérant-e-x d'asile (permis N), admis-e-x à titre provisoire (permis F) ou une personne à protéger sans autorisation de séjour (permis S), même si vous subissez l'acharnement quotidien de l'administration, vous devriez pouvoir vous immatriculer. Si vous êtes sans-papiers, la situation est délicate. Cependant, l'immatriculation à l'université est indépendante du permis de séjour et vous devriez pouvoir étudier. En cas de problème, n'hésitez pas à contacter la CUAÉ. (Voir pp. 34-35.)

TRAVAIL

Contrairement aux étudiant-e-x-s européens-e-x-s, les étudiant-e-x-s hors UE doivent attendre six mois après le début de leurs études pour obtenir une autorisation de travail.

Les modifications récentes de la législation suisse permettent aux étudiant-e-x-s étranger-e-x-s diplômé-e-x-s d'une haute école (universitaire ou autre) de rester en Suisse à la fin de leurs études afin de trouver une activité lucrative qui revête « un intérêt scientifique ou économique prépondérant ». Ils sont admis-e-x-s provisoirement pendant six mois à compter de la fin de leurs études afin de trouver un tel emploi. Pour cela, il faut entreprendre des démarches avec l'OCPM et faire une demande justifiée pour un permis L en mentionnant le fait d'être à la recherche d'un emploi.

ASSURANCE MALADIE

Pour les étudiant-e-x-s titulaires d'un permis B étudiant, les conditions sont les mêmes que pour les Européen-ne-x-s (p. 20). Pour les autres étudiant-e-x-s, n'hésitez pas à venir demander conseil à la CUAÉ.

ÉLIMINATION OU CHANGEMENTS DE CURSUS



Attention, si vous êtes ressortissant-e-x d'un pays extra-européen, un changement de faculté, même accepté par l'université, met fortement en péril la possibilité de voir votre permis renouvelé l'année suivante. En outre, si vous faites un arrêt (même provisoire) des études, un congé ou si vous prolongez vos études (enfant, travail, maladie, etc.), cela sera considéré

comme un dépassement du délai « normal » des études (délai minimum + un an) et il peut être la cause d'un non-renouvellement du permis. C'est, de fait, une différence majeure entre les étudiant-e-x-s européen-ne-x-s et extra-européen-ne-x-s. Les premier-e-x-s peuvent aisément changer de cursus et échouer dans leurs études sans pour autant assombrir leur avenir sur le territoire helvétique tandis que les second-e-x-s doivent scrupuleusement suivre le plan d'études annoncé à l'OCPM lors de l'arrivée en Suisse.

Par ailleurs il faut bien se renseigner sur les visas nécessaires pour des séjours, même de courte durée, à l'étranger.

Si vous voulez rencontrer des personnes de votre pays, le **Centre de Contacts Suisses-Immigrés** peut vous mettre en lien avec différentes associations. Des groupes d'intérêts regroupent aussi des étudiant·e·x·s de différentes communautés. Les étudiant·e·x·s sans permis de séjour peuvent obtenir du soutien auprès du **Collectif de soutien aux sans-papiers**.

Un avis de droit complet concernant les démarches pour les étudiant·e·x·s étranger·e·x·s est disponibles sur internet:

<https://permis-etudiant.ch>

(Voir la rubrique «Droits et Problèmes juridiques», p. 32.)

An English version of the chapter on students living under B residence permits is available on our website:

<https://permis-etudiant.ch/?lang=en>

Office Cantonal de la Population et des Migrations (OCPM)

Obligation de prendre rendez-vous.

Route de Chancy 88, 1213 Onex, case postale 2652, 1211 Genève 2
022 546 46 46

www.ge.ch/organisation/office-cantonal-population-migrations-ocpm

Ouverture des guichets: du lundi au vendredi 7h30 – 16h30

Tram 14, bus K et J arrêt Bandol

Centre carrière

Rue De-Candolle 4 (2^e étage), 1211 Genève 4, 022 379 77 02,

<http://unige.ch/dife/carriere> carriere@unige.ch

Horaires d'ouverture des guichets: Lundi au vendredi 9h00-13h00

Centre de Contact Suisse-Immigrés (CCSI)

Route des Acacias 25, 1227 Les Acacias,

022 304 48 60, www.ccsi.ch, admin@ccsi.ch

Tram 15, arrêt Industrielle ou bus 11, arrêt Epinettes

Collectif de soutien aux sans-papiers de Genève (CSSP)

Route des Acacias 25, 1227 Les Acacias, 022 301 63 33

www.sans-papiers.ch, collectifsanspapiers@ccsi.ch

Tram 15, arrêt Industrielle ou bus 11, arrêt Epinettes

MONEY, MONEY

Voici quelques repères utiles pour s'orienter dans les démarches relatives à l'exonération des taxes et aux demandes de bourses ou d'autres aides sociales. Bien entendu, ces informations ne sont pas exhaustives, il est donc indispensable de consulter les sites auxquels renvoient les sous-sections.

EXONÉRATION DES TAXES

Lorsqu'on est exonéré-e-x des taxes, on paye 500 fr. de taxes fixes à la place de 500 fr. par semestre. Vous avez entre le 15 et le 30 septembre 2023 pour déposer votre demande d'exonération. Si vous faites une demande pour le semestre de printemps uniquement, vous devez la faire maximum trois semaines après la date indiquée sur votre bulletin de versement des taxes. Pour avoir droit à cette exonération, il faut être dans une situation financière difficile et ne pas être au bénéfice d'une bourse cantonale. Vous trouverez toutes les infor-

mations nécessaires à l'adresse suivante : vie-de-campus.unige.ch/se-financer/aides-financieres/exoneration-des-taxes ou en vous adressant directement au **Service Aides Financières de l'Université de Genève** (ci-après : SAF).

BOURSES

BOURSES CANTONALES

À moins que vous soyez titulaire d'un permis B, vous pouvez postuler pour une bourse ou un prêt d'études. Pour cela, vous devez déposer votre dossier au plus tard 6 mois après la date de votre rentrée auprès du **Service des bourses et prêts d'études (SBPE)**. Vous trouverez toutes les informations nécessaires à l'adresse suivante : www.ge.ch/obtenir-bourse-pret-etudes-apprentissage/.

Ce service connaît de nombreux dysfonctionnements, c'est pourquoi nous vous conseillons de conserver soigneuse-

ment chaque document envoyé et reçu. Si les délais d'attente sont trop longs, n'hésitez pas à vous adresser au **SAF** pour leur demander une bourse « intermédiaire » ou une aide d'urgence.

BOURSES OCTROYÉES PAR LE SERVICE AIDES FINANCIÈRES

Si vous êtes ressortissant-e-x étranger-e-x ou que votre demande de bourse cantonale a été refusée, vous pouvez faire une demande de bourse au **SAF**. Pour cela, il faut, entre autres, avoir obtenu un certain nombre de crédits ECTS, être dans les barèmes financiers et être dans une situation financière difficile. Par ailleurs, des allocations exceptionnelles peuvent être versées aux étudiant-e-x-s qui se trouvent dans une situation financière difficile mais qui ne rentrent pas dans les critères d'octroi généraux. Les étudiant-e-x-s bénéficiaire-x-s d'une de ces bourses ne peuvent en aucun cas être exonéré-e-x-s

des taxes. Attention: il y a des délais fixés à chaque début de semestre (1er août au 30 septembre et du 15 janvier au 28 février). Il s'agit de bourses "forfait" de 600fr/mois ou 800fr/mois selon votre situation. L'université gère actuellement les bourses universitaires et privées. Désormais, il n'est plus possible de s'adresser directement aux fondations privées pour recevoir des bourses (sauf quelques exceptions).

Pour plus d'informations, vous pouvez aller aux permanences du SAF les jeudis de 14h à 16h au point vie campus (Uni Dufour, 1^{er} étage), téléphoner au +41.22.379.7779 les mardis de 9h à 11h et les jeudis de 14h à 16h ou aller sur le site: vie-de-campus.unige.ch/se-financer/aides-financieres

AIDE D'URGENCE

Le **SAF** octroie des aides d'urgence aux étudiant-e-x-s ayant des difficultés financières passagères pour couvrir des besoins exceptionnels et indispensables. Vous pouvez notamment faire une demande en cas de perte d'emploi, pour une aide au logement, des frais de matériel, des frais médicaux, un désendettement ou une aide alimentaire.

AUTRES AIDES FINANCIÈRES

PRESTATION FINANCIÈRE DE L'HOSPICE GÉNÉRAL

L'**Hospice Général** offre des aides financières qui sont subsidiaires à toutes les autres formes de revenus. Cependant, ces aides sont en principe limitées à 6 mois et ont pour vocation d'aider les étudiant-e-x-s à surmonter des difficultés passagères. L'Hospice gère les **Centres**

d'Actions sociales (CAS) qui sont situés dans les différents quartiers de la ville de Genève ainsi que dans les communes du canton. Vous pouvez vous adresser à ces centres pour obtenir des renseignements et des conseils, et consulter le site internet suivant: <http://www.hospicegeneral.ch/>.

PRÊTS AVEC INTÉRÊTS

Certaines banques et instituts similaires proposent des prêts, mais avec intérêts. Pour en bénéficier, il faut s'adresser directement à la banque et demander un « prêt étudiant ». Ces entreprises attendent donc un retour sur investissement pouvant rendre l'étudiant-e-x redevable durant de nombreuses années. En cas de problèmes de dettes, le **Centre Social Protestant (CSP)** et **Caritas** offrent un service de désendettement.

BUREAU SOCIAL DE L'UNIVERSITÉ DE GENÈVE

Le Bureau Social est le service social de l'université. Vous pouvez vous adresser à ce service pour tout problème économique ou question sociale. Le service reçoit seulement sur rendez-vous. Vous pouvez demander un rendez-vous via le site internet. En ce qui concerne les aides économiques, le service dispose d'un fonds réservé à des bourses pour les étudiant-e-x-s ne répondant pas aux critères du Service des bourses et prêts d'études cantonal. Toutefois, ces aides ne sont disponibles qu'à partir de la deuxième année d'études et à certaines conditions seulement. Le service social peut aussi accorder des aides ponctuelles appelées « dépannage » lors d'un problème financier imprévu et dûment justifié. Pour les étudiant-e-x-s ne pouvant bénéficier ni des

bourses du service social de l'Université de Genève ni des allocations d'études du canton, il existe des bourses et prix provenant de fonds privés, dont les critères d'attribution sont des plus divers. Le service social, en tant qu'intermédiaire, dispose des informations relatives à ces bourses. Le rectorat dispose également d'une liste des prix/bourses/subsides (unige.ch/rectorat/pbs). Finalement, en ce qui concerne l'exonération annuelle des taxes, la demande d'exonération doit être déposée en ligne en respectant le délai, tel qu'indiqué sur le site du Service Aides Financières (vie-de-campus.unige.ch/se-financer/aides-financieres). Il vous faudra ensuite prendre rendez-vous en ligne afin d'apporter tous les documents nécessaires à l'analyse de votre demande. Enfin, vous recevrez une réponse dans le courant du semestre d'automne. En cas de difficultés, les secrétaires de la CUAÉ peuvent aussi vous renseigner !

TRAVAIL

Centre carrière est une plate-forme sur internet qui permet de consulter des annonces adressées aux étudiant-e-x-s. Pour toute information complémentaire, vous pouvez consulter l'adresse suivante : <https://emploi.unige.ch>. Vous pouvez également vous adresser à l'**Office cantonal de l'emploi** pour vos recherches. C'est également à cet office qu'il faut s'adresser pour postuler au chômage.

À Genève, depuis le 1^{er} janvier 2023, le salaire minimum est de 24.- par heure. Si votre employeur-euse-x ne respecte pas cette loi, vous pouvez passer nous voir à une de nos permanences (horaires sur www.cuae.ch) ou contacter un syndicat.

Pour les questions liées au travail, voir aussi p. 20 et 22.

Service Aides Financières (SAF)

Rue De-Candolle 4 (1er étage), 1211 Genève 4
 Tél. 022 379 77 79,
vie-de-campus.unige.ch/se-financer/aides-financieres
aides.financieres@unige.ch

Service des bourses et prêts d'études (SBPE)

Rue des Sources 16, case postale 428, 1211 Genève 4
 Tél. 022 388 73 80

Hospice général

Cours de Rive 12, CP 3360, 1211 Genève 3, 022 420 52 00
www.hospicegeneral.ch, contact@hospicegeneral.ch

Centre d'action sociale

Cours de Rive 12, 022 420 52 00,
www.hospicegeneral.ch

Centre Social Protestant

Rue du Village-Suisse 14, CP 171, 1211 Genève 8
 022 807 07 00 / www.csp.ch/genève info@csp-ge.ch

Caritas

Rue de Carouge 53, CP 75, 1211 Genève 4
 022 708 04 44 / www.caritasge.ch

Centre carrière

Rue De-Candolle 4 (2e étage), 1211 Genève 4, 022 379 77 02
www.unige.ch/dife/carriere, carriere@unige.ch

Office cantonal de l'emploi (OCE)

Rue des Gares 16, CP 2555, 1211 Genève 2
 022 546 36 66
www.ge.ch/organisation/office-cantonal-emploi-oce

La Ruche (Association de réinsertion professionnelle)

Permanences gratuites de soutien administratif et social, aide informatique, réalisations de CV, mise à disposition d'un ordinateur, photocopieuse-scanner et téléphone.
 9h-12h30 tous les jours / Ch. du Faubourg-de-Cruseilles 16
 1227 Carouge / www.associationlaruche.ch
secretariatassociationlaruche@outlook.com / 078 656 77 40

BUDGET INDICATIF POUR ÉTUDIANT.E.X INDÉPENDANT.E.X 2023-2024		
DÉPENSES MENSUELLES	ÉTUDIANT.E.X SEUL.E.X (EN FRANCS SUISSES)	COUPLE (EN FRANCS SUISSES)
TAXES UNIVERSITAIRES (500 FR./SEMESTRE)	83.-	168.-
FRAIS D'ÉTUDES	83.-	168.-
ASSURANCE MALADIE (MAX)	483.-	966.-
TRANSPORTS (MAX)	70.-	140.-
LOYER (MAX)	700.-	1000.-
ENTRETIEN (ALIMENTATION, ÉLECTRICITÉ, TÉLÉPHONE, LOISIRS, ETC.)	1100.-	1600.-
TOTAL	2519.-	4042.-
NOTA BENE : AJOUTER 350 FR. PAR PERSONNE SUPPLÉMENTAIRE POUR L'ENTRETIEN.		

ASSURANCE-MALADIE

*Pour les ressortissant-e-x-s étranger-e-x-s,
voir p. 20 et 22.*

DÉMARCHES

Toutes les personnes domiciliées en Suisse doivent s'assurer auprès d'une caisse maladie dans les trois mois qui suivent la prise de domicile. Pour ce faire, il faut d'abord choisir une caisse, qui est une entreprise privée, et vous y affilier. Vous devez ensuite vous acquitter d'un paiement mensuel auprès de la caisse choisie dont le montant varie notamment en fonction du montant de la franchise. Cette dernière correspond à la limite à partir de laquelle la caisse prend en charge les frais médicaux. Plus la franchise que vous choisissez est élevée, plus la police d'assurance est basse et vice versa. Enfin, vous êtes tenu-e-x de payer rétroactivement pour les premiers mois si vous ne vous

êtes pas affilié-e-x dès la prise de domicile. Pour se défendre contre le racket des assureurs, il est important de conserver toutes les pièces justificatives et les récépissés postaux en cas d'envoi par courrier recommandé. Il est également possible de faire une demande de dispense auprès du Service de l'Assurance Maladie.

ASSURANCES COMPLÉMENTAIRES

En plus de l'assurance de base, il vous est possible de contracter une assurance complémentaire. Celle-ci n'est pas obligatoire, mais peut être utile pour prendre en charge des frais médicaux non couverts par votre assurance de base. En revanche, les assureurs sont libres de refuser de contracter, si vous avez par exemple une maladie ou si vous êtes très âgé-e-x.

SUBSIDES

Le **Service Cantonal de l'Assurance Maladie** peut octroyer des subsides pour

vous aider à payer vos primes d'assurance. Pour savoir si vous y avez droit, vous pouvez consulter le site suivant : ge.ch/demander-subsidie-assurance-maladie-2024 ou vous rendre aux guichets. Pour cette année, la demande doit être effectuée avant le 30 novembre 2024. L'octroi du subside ne vaut en principe que pour une année, vous êtes donc tenu-e-x de renouveler votre demande chaque année.

CHANGEMENT D'ASSURANCE

Chaque année, les caisses-maladies annoncent leurs nouvelles primes à la fin du mois d'octobre. Vous avez alors jusqu'au 22 novembre pour résilier votre contrat et jusqu'au 30 novembre pour faire la demande d'adhésion au nouvel assureur (toutes ces démarches sont à effectuer par courrier recommandé).

Attention : ce ne sont pas des délais d'envoi, mais ils correspondent à la date limite de réception par l'assureur ; il convient

donc de vous y prendre quelques jours à l'avance.

AIDE DANS VOS DÉMARCHES ET COMPARATIF

Attention: l'assurance-maladie ne couvre pas toutes les dépenses de santé. Pour connaître les prestations de base obligatoires vous pouvez consulter le site suivant : <https://www.guidesocial.ch>.

Lisez également votre contrat d'assurance. Puisque l'assurance-maladie représente un poids important dans un budget étudiant et que son prix et les prestations proposées peuvent varier, il est judicieux de bien se tenir informé-e-x afin de la choisir au mieux. Pour vous aider dans vos démarches, vous pouvez consulter <https://tinyurl.com/caissemaladie> et comparer les primes des différentes assurances avec le site mis à disposition par la Confédération disponible à l'adresse suivante: <http://www.priminfo.ch/>. En cas de problème

ou pour obtenir des renseignements, vous pouvez également vous adresser à la **Permanence de Défense des Patients et des Assurés du Forum Santé** ou prendre rendez-vous avec l'assistante sociale du Bureau Social de l'UNIGE.

Enfin, notez que le montant de l'assurance-maladie ainsi que les dépenses de santé sont déductibles des impôts. La permanence juridique du Silure peut également vous assister dans vos demandes (cf.p.33)

ASSURANCE-ACCIDENTS

Les étudiant-e-x-s sont tenu-e-x-s d'être assuré-e-x-s contre les accidents. C'est pourquoi l'université de Genève a conclu une police collective d'assurance-accidents qui vient compléter les prestations de l'assurance-maladie. Donc pour tous les accidents survenus dans le cadre universitaire, vous pouvez faire une déclaration d'accident auprès de l'université

qui vient s'ajouter à celle que vous devez faire à votre assureur privé. Pour tout renseignement, vous pouvez consulter le lien suivant : <https://memento.unige.ch/doc/0150>. Si vous êtes salarié-e-x, votre employeuse est tenue de contracter une assurance-accidents. Notez que dans le cas où vous travaillez plus de huit heures par semaine vous êtes entièrement couvert-e-x par l'assurance-accidents contractée par votre employeuse ; dans ce cas vous pouvez faire une demande de suspension de la couverture accidents auprès de votre caisse maladie pour que les primes soient réduites en conséquence.

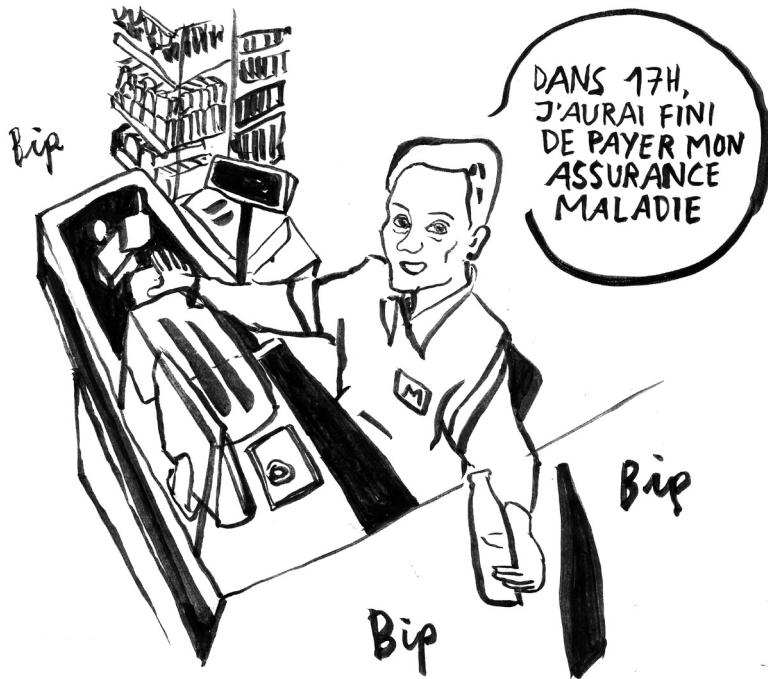
Pour résumer, en tant qu'étudiant-e-x et/ou salarié-e-x vous n'avez aucune démarche à effectuer pour contracter une assurance-accidents et donc aucune facture à payer (car les frais sont directement pris sur vos taxes d'études et/ou sur vos salaires).

MÉDECIN ET PHARMACIE

Le numéro général des urgences est le 144.

En cas de maladie ou d'accident et si vous n'avez pas de médecin traitant sur Genève ou en cas d'urgence, vous pouvez directement vous adresser à **Genève Médecins** (022 754 54 54), à l'**Hôpital Cantonal** ou vous rendre à l'une des permanences médicales dont vous trouverez la liste sur urgences-ge.ch. Si vous effectuez l'une de ces démarches, une taxe d'urgence vous sera facturée dont le montant peut varier selon les moments de la journée et le type d'urgence.

Il y a toujours au moins une pharmacie ouverte 24h/24 à Genève, le site suivant vous indique les adresses : pharmageneve.swiss



Pour éviter de mauvaises surprises, il est important de connaître ses droits et ses obligations légales, à l'université comme ailleurs.

Quelle que soit la démarche que vous entreprenez, et quelle que soit l'administration concernée, il est extrêmement important de non seulement conserver les documents officiels que vous recevez, mais encore de conserver des photocopies de tous les documents (lettres, e-mails, formulaires, inscriptions aux examens, etc.) que vous transmettez à cette administration. En cas de problème, ces copies seront d'une grande utilité !

Si vous souhaitez contester une décision prise par l'université, l'administration ou la faculté (résultats d'examens, élimination de la faculté, refus d'une demande d'exonération des taxes universitaires, refus d'immatriculation ou encore exmatriculation), la première démarche est de faire opposition à l'autorité qui a pris la

décision (doyen, division administrative, etc.). En cas de réponse négative, il reste le recours auprès de la chambre administrative de la Cour de justice du Canton de Genève.

En l'absence de délai indiqué, l'opposition et le recours doivent être envoyés dans un délai de trente jours après réception de la décision administrative, par écrit et en recommandé (6.00 fr.), le reçu de la poste servant de preuve de la date d'envoi. Il faut de toute façon dans la plupart des cas (ré)agir rapidement (dès réception de la décision) afin de se laisser le temps d'élaborer une réponse circonstanciée (sous la forme de recours, opposition ou autres). Une démarche incomplète ou simplement non conforme aux usages peut réduire les chances d'obtenir une décision favorable.

PERMANENCES D'AIDE JURIDIQUE

Pour tout problème concernant votre vie étudiante (élimination, immatriculation, exmatriculation, exonération des taxes, délai d'étude, congé, permis de séjour, bourse d'études, etc.), les secrétaires de la CUAE vous accueillent durant leurs heures de permanence et vous conseillent dans vos démarches. Si vous ne savez pas à quel service vous devez vous adresser, la CUAE peut vous réorienter vers une structure adéquate le cas échéant.

Il est important de rappeler que la plupart des démarches dans ces domaines peuvent être entreprises sans l'aide coûteuse d'un-e-x avocat-e-x.

Les permanences de la CUAE sont gratuites, sans rendez-vous, confidentielles et indépendantes (problèmes liés à la vie étudiante et renseignements divers).

TOUT AUTRE PROBLÈME JURIDIQUE

Il existe de nombreuses permanences juridiques auxquelles vous pouvez vous adresser pour tout problème non spécifiquement lié à votre vie étudiante (droit du bail, travail, assurances, etc.): Pour trouver une permanence adaptée à votre problème, vous pouvez consulter le site www.legalhelp-ge.ch.

Caritas (gratuit sauf exception)

Rue de Carouge 53, 1205 Genève
022 708 04 44, www.caritas-geneve.ch
info@caritas-geneve.ch

Centre Social Protestant (gratuit sauf exception)

Rue du Village-Suisse 14, 1211 Genève 8
022 807 07 07, www.csp.ch, info@csp-ge.ch

Permanence juridique des étudiants (PJE) (gratuit, fermé durant les vacances académiques, <http://www.pje-ge.ch>)

Elisa-Asile (aide juridique aux requérants d'asile attribuées au Canton de Genève)

Permanence Foyer des Tattes, Ch. de Poussy 1, Bâtiment A, 1214 Vernier, 022 733 37 57, info@elisa.ch, www.elisa.ch

Centre de Contact Suisses-Immigrés (gratuit sur rdv, pour des problèmes liés au permis de séjour et à l'immigration en général)

Rte des Acacias 25, 1227 Les Acacias
022 304 48 60, www.ccsi.ch
admin@ccsi.ch

Permanence juridique du Silure

(gratuit et confidentiel, sans rdv)
Conseils et soutien juridiques en droit du travail, droit du bail, droit des migrations. Destinée prioritairement aux personnes n'ayant pas accès aux syndicats.

Permanences chaque samedi 10h30-12h30
au Silure, 50c rue Jacques-Grosselin, 1227 Carouge, pjsilure@protonmail.com

Permanence juridique de F-infomation

Permanence téléphonique gratuite
022 740 31 11
Rendez-vous (50 CHF)
f-information.org/consultations

Association genevoise de défense des locataires (ASLOCA)

(cotisation annuelle de 70 fr. en plus d'une taxe d'inscription de 20 fr., ensuite conseils juridiques gratuits, pour des problèmes liés au droit du bail)
Rue du Lac 12, 1207 Genève, 022 716 18 00
www.asloca.ch, asloca.geneve@asloca.ch

COMBIEN ÇA COÛTE ?

Toutes les oppositions faites au sein de l'université ou, de manière générale, qui sont formulées pour contester une décision prise par une administration (Service des bourses et prêts d'études, etc.) sont gratuites.

Si votre opposition est rejetée par l'autorité qui a pris la décision (faculté,

service des bourses, etc.) vous pouvez recourir auprès de la chambre administrative de la Cour de justice. Si vous avez un petit revenu, vous pouvez demander à l'assistance juridique de prendre en charge un-e-x éventuelle-x avocat-e-x et les frais de procédure (pour plus d'information <http://ge.ch/justice/greffe-de-lassistance-juridique>).



Au niveau cantonal, le **Bureau de promotion de l'égalité et de prévention des violences** édite des brochures très utiles pour définir ce qu'est une violence physique, psychologique, économique ou sexuelle ainsi qu'un aperçu des possibilités d'actions.

Le **Centre de consultation pour victimes d'infractions** s'adresse aux victimes de toute forme de violence, y compris les violences policières. Sur son site internet, vous trouvez aussi toute une série d'adresses utiles, notamment les foyers d'urgence. Il offre une prise en charge de frais urgents, une consultation juridique ou psychothérapeutique, le remboursement d'un constat médical, et de l'hébergement d'urgence. Il fournit un accompagnement et un soutien dans les démarches médicales, sociales et juridiques. Ces prestations sont gratuites et confidentielles, l'anonymat est possible. Le centre offre aussi un soutien aux victimes de harcèle-

ment sexuel.

L'association **Viol-Secours** fournit une aide directe aux personnes se reconnaissant dans l'identité "femme", aux personnes trans*, non-binaires et intersexes ayant subi des violences sexuelles dans un passé proche ou lointain. L'association organise aussi des stages d'auto-défense pour femmes et adolescentes.

Le groupe **AVVEC** offre une écoute, une information sociale et juridique, un soutien psychologique aux victimes de violences conjugales et à leurs enfants. Il tient un foyer d'hébergement ; la consultation est gratuite.

Le lieu d'accueil **F-Information** offre de nombreux services à travers des consultations et son centre de documentation pour les femmes et les familles. Son site internet est très fourni.

Si vous êtes victime de violence physique, pensez à prendre des photos des lésions visibles, ou mieux, à faire établir

un constat médical détaillé par un médecin (en cas de viol, il est préférable de le faire avant de se laver). Même si, sur le moment, vous ne pensez pas donner suite à l'agression, ce constat peut s'avérer très utile dans le cas où vous décideriez de prendre des mesures ultérieurement.

L'**Unité Interdisciplinaire de Médecine et de Prévention de la Violence** est particulièrement compétent en la matière et offre un accueil à toute personne confrontée à la violence, victime, agresseur, témoin direct ou indirect.

Enfin, si vous subissez des abus ou des violences de la part des forces de l'ordre, le groupe **Antirep Genève** vous aide à faire face à la répression. Il publie également une intéressante brochure intitulée « Faire face à la répression » disponible sur renverse.co. Contact: antirep-ge@riseup.net.

Bureau de promotion de l'égalité et de prévention des violences

Rue du 31 décembre 8, 1207 Genève
022 388 74 50, www.geneve.ch/egalite
egalite@etat.ge.ch

Centre de consultation pour victimes d'infractions (LAVI)

Bld. Saint-Georges 72, 1205 Genève
022 320 01 02, www.centrelavi-ge.ch
info@centrelavi-ge.ch

Viol-Secours

Place des Charmilles 3, 1203 Genève
Permanences téléphoniques:
022 345 20 20, www.viol-secours.ch
info@viol-secours.ch

AVVEC

Aide sociale et psychologique aux femmes victimes de violence conjugale et à leurs enfants : écoute, conseil, information sociale et juridique, orientation.
Rue de Montchoisy 46, 1207 Genève
022 797 10 10
www.avvec.ch
info@avvec.ch

F-Information

Rue de la Servette 67, 1202 Genève
022 740 31 00, www.f-information.org
femmes@f-information.org

Unité interdisciplinaire de médecine et prévention de la violence (UIMPV)

Prise en charge médicale de toute personne (victime, auteur, témoin), dès 16 ans, confrontée à une situation de violence actuelle ou passée, quelle que soit la nature des violences (psychologique, physique, sexuelle et/ou économique)

et le contexte (couple, famille, rue, lieu de travail).

Bld. de la Cluse 75, 2^e étage, 1205 Genève 022 372 96 41, <https://www.hug.ch/medecine-premier-recours/uimpv>, uimpv.violences@hcuge.ch

Groupe Antirep Genève

antirep-ge@riseup.net

VIRES

Organisme de traitement et de prévention des violences exercées dans le couple et la famille, destiné aux personnes auteures de violences conjugales et domestiques. Possibilité d'hébergement temporaire pour hommes. Thérapies: individuelles/en groupe/en couple. Accueil sans rendez-vous.

Avenue Ernest-Pictet 10, 1203 Genève
022 328 44 33, www.vires.ch

URGENCES : 144



HARCÈLEMENT SEXISTE ET SEXUEL À L'UNIVERSITÉ

Comme partout ailleurs, des cas de harcèlement sexuel et sexiste ont lieu dans les murs de l'université. On parle de harcèlement sexuel et sexiste lorsqu'une personne souffre du fait de remarques, de gestes ou de contacts physiques à caractère sexuel ou sexiste. L'intention de l'auteur-e-x de ces actes n'est pas pertinente. C'est le sentiment de la victime qui importe. De même, le comportement n'a pas besoin d'être répété plusieurs fois. Ainsi, un seul acte suffit pour constituer un cas de harcèlement.

Si vous êtes victime de harcèlement sexuel ou sexiste, vous pouvez prendre contact avec les organismes et associations s'occupant de ce genre de violences (cf. p. 36). Le **secrétariat de la CUAÉ** peut vous conseiller ou vous aiguiller vers un

autre organisme. En tant qu'étudiant-e-x, l'université a le devoir de vous protéger contre ces comportements. C'est pourquoi vous pouvez saisir un-e-x médiatriceur-e-x (<http://www.unige.ch/conflits/aboutus.html>), qui pourra éventuellement envoyer le cas au Conseil de Discipline de l'université. Toutes ces démarches ne vous empêchent à aucun moment de déposer une plainte pénale si vous le souhaitez. Une **cellule de confiance** a été mise en place par le Service égalité de l'UNIGE. Elle propose différents outils aux collaboratrice-x-s et aux étudiant-e-x-s, qu'elles soient cibles, témoin-x-s ou auteur-e-x-s de situation de sexisme ou de harcèlement sexuel au sein de l'institution. (<https://www.unige.ch/rectorat/egalite/thematiques/harcelement-violence/confiance> ou confiance@unige.ch pour les contacter).

En 2017, dans le cadre d'une campagne nationale contre le harcèlement sexiste et sexuel dans les lieux de for-

mation et l'extension de la LEg (loi fédérale sur l'égalité), plusieurs collectifs et associations d'étudiant-e-x-s ont coécrit une brochure "No, Non, Nein", disponible au bureau de la CUAÉ. Cette brochure est pensée comme un outil de lutte et synthétise les informations importantes sur le harcèlement sexiste et sexuel dans les lieux de formation et à l'extérieur.



TOILETTES NON GENRÉES

Les toilettes genrées sont un des rares endroits où les gens sont encore divisés de façon binaire. Cela a pour effet de maintenir un système de genre et de sexualité qui se basent sur des normes cis et hétérosexuelles. De plus, les toilettes sont genrées dans le but de protéger les femmes des potentielles agressions sexistes et sexuelles. De fait, on préfère isoler les femmes plutôt que de questionner et abolir les comportements masculins violents et oppressifs. Pourtant 68% des agressions sexistes et sexuelles sont commises par une personne de l'entourage de la victime et majoritairement au sein du foyer. Les toilettes ne sont donc pas, en réalité, le lieu principal des agressions sexistes et sexuelles envers les femmes. Dans les faits, ce sont les personnes trans et/ou non-binaires qui sont les principales victimes des agressions dans les toilettes. En effet, 70% d'entre elles déclarent avoir

été agressées verbalement et/ou physiquement dans les toilettes genrées.

Dégenrer les WC permet également de réduire le temps d'attente pour les personnes allant dans les toilettes pour femmes afin de le rendre plus égalitaire. Les revendications concernant les toilettes à l'unice sont les suivantes :

- Le dégenrage de toutes les toilettes de tous les bâtiments existants et futurs de l'UNIGE pour les rendre accessibles à touxtes.
- Des toilettes équipées : de cabines individuelles comprenant chacune un lavabo, une poubelle, des dispositifs hygiéniques, un miroir ; un espace cloisonné avec des urinoirs ; une cabine avec une table à langer.
- La mise en place d'une signalétique neutre (« WC », « toilettes »).

Le gt genre de la CUAÉ travaille sur les WC non genrées depuis 2021 et a thématisé le sujet en organisant une

conférence qui a fait salle comble et a rédigé un fanzine. (L'enregistrement de la conférence et le fanzine se trouve sur le site internet de la CUAÉ). Puis iels ont eu plusieurs réunions pour mettre en place des toilettes non genrées avec des modifications architecturales pour garantir le confort et la sécurité de touxtes. A la suite de ces réunions, le rectorat n'a pas tenu ses engagements. Ainsi, iels ont en mars 2024 enlevé l'ensemble de la signalétique à unimail, quelques jours après c'était le bâtiment de Philosophie qui a été dégenré. Iels continueront de déranger pour dégenrer.



En cas de litiges avec le service civil ou l'armée, le **Groupe pour une Suisse sans Armée (GSsA)** répond à vos questions sur le service civil, les tribunaux militaires, la taxe militaire, la protection civile, etc. La consultation est gratuite la première demi-heure et payante ensuite.

Si vous avez un problème à concilier service civil ou militaire et université (cours, examens), chaque faculté dispose d'un-e-x responsable qui est chargé-e-x de la liaison armée-université. Le secrétariat de votre faculté peut vous renseigner à ce sujet. Les demandes de déplacement de service doivent se faire en tous cas 14 semaines à l'avance.

Groupe pour une Suisse sans Armée

Maison des Associations

Rue des Savoises 17, 1205 Genève

Mardi entre 12h et 14h

022 344 13 81

079 524 35 74 en cas d'urgence

www.gssa.ch, gssa@gssa.ch



VIVRE À GENÈVE

Vous le savez sans doute car vous y avez été confronté-e-x, trouver un logement décent à Genève relève du parcours de la combattant-e-x. Nous sommes d'avis que le vocabulaire de la « crise du logement » est trompeur car il masque une situation structurelle (non temporaire) qui fait primer les impératifs de la reproduction accrue du capital sur les possibilités de bénéficier d'un logement digne.

Le site de **l'Association Genevoise pour le logement des apprentis et étudiants (AGLAE)** offre un descriptif des logements pour personnes en formation – y compris ceux gérés par le **Bureau des Logements de l'université (BLOG)** – et indique les prix et les conditions d'inscription. (www.aglae.ch). Vous pouvez aussi vous adresser à la **CIGUË**, coopérative de logement pour personnes en formation.

Pour ceux qui préfèrent habiter dans un appartement indépendant, consultez les sites internet des différentes

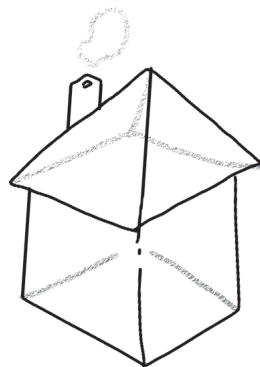
régies; surveillez également les panneaux d'affichages des principaux bâtiments universitaires, pour trouver d'autres personnes cherchant une colocation, ou passez vous-même une annonce! Vous pouvez aussi consulter ou placer des annonces sur le site du bureau du logement, <https://www.unige.ch/batiment/service-batiments/logements/accueil/> Attention aux délais d'inscription!

Pour obtenir un logement subventionné, il faut avoir un revenu suffisant mais pas trop élevé et avoir été, soi-même ou un-e-x représentant-e-x légal-e-x, contribuable dans le canton durant au moins quatre ans parmi les huit dernières années. Les organismes qui proposent ce type de logement sont l'**Office cantonal du logement**, le **Secrétariat des fondations immobilières de droit public**, la **Gérance immobilière municipale (GIM)**, la **Fondation immobilière de la Ville de Carouge** et le **Service Immobilier de**

l'Hospice Général.

Si votre revenu est très bas par rapport au loyer, il est possible, à certaines conditions, de bénéficier d'une allocation logement. Pour cela, il faut s'adresser au Service de l'allocation logement de l'**Office cantonal du logement** qui vous expliquera les conditions et les démarches à effectuer.

La plupart des régies privées demandent une caution de trois mois de loyer bloquée sur un compte en banque. Dans le cas où vous ne pourriez réunir cette somme, il existe une société de cautionnement qui couvre cette caution. Il faut alors vous adresser à **Swisscaution**. Attention cependant à bien se renseigner sur les conditions du contrat et à regarder s'il n'existe pas une solution plus avantageuse. Enfin, pour les solutions d'urgence, il y a toujours **la Virgule**, **l'Armée du Salut** et **La Coulou**.



LA CIGUË

La **CIGUË** est une coopérative indépendante de logement pour personnes en formation à but non-lucratif. Elle est fondée sur l'engagement d'étudiant-e-x-s pour les étudiant-e-x-s.

En effet, étant autogérée, elle ne peut fonctionner sans la participation active de ses membres. C'est pourquoi, à la différence d'autres régies ou programmes de logement pour étudiant-e-x-s, un investissement bénévole de la part de chacun-e-x est requis. Le but de la CIGUË est de promouvoir un logement bon marché, écologique et surtout différent, en favorisant autant que possible la vie communautaire.

Depuis sa création en avril 1986, la CIGUË a toujours cherché des solutions durables aux problèmes du logement et développe différents moyens d'action en vue d'améliorer la situation.

Aujourd'hui, la CIGUË loge près de 800 étudiant-e-x-s sur Genève. Une partie des logements est louée ou prêtée par des propriétaires tiers, tandis que d'autres ont été construits par la coopérative même..

Au vu de la très forte demande pour des logements étudiants à Genève, s'inscrire à la CIGUË ne garantit pas d'avoir un logement. Suivant le principe d'autogestion, ce sont les colocataires qui attribuent les chambres vacantes de leur appartement.

Pour pouvoir participer à ces attributions, les demandeuses de logement sont prié-e-x-s de participer à la permanence (virtuelle ou en personne); la date est sur le site. Ceci est le seul moyen d'avoir accès aux annonces. Des coopérateures bénévoles seront là pour répondre à vos questions et vous présenter les particularités de la coopérative.

Bureau des Logements (BLOG)

Rue du Général-Dufour 24, 1211 Genève
022 379 77 20, [www.unige.ch/batiment/
service-batiments/logements/accueil](http://www.unige.ch/batiment/service-batiments/logements/accueil)
logements@unige.ch

CIGUË

Bd du Pont-d'Arve 23, 1205 Genève
022 734 50 21, www.cigue.ch
cigue@unige.ch

Office cantonal du logement

Rue du Stand 26, 1204 Genève
Case postale 3840
1211 Genève 3, 022 546 65 00
[www.ge.ch/organisation/office-cantonal-du-
logement-planification-fonciere](http://www.ge.ch/organisation/office-cantonal-du-logement-planification-fonciere)
info.logement@etatge.ch

Secrétariat des Fondations Immobilières de Droit Public / FIDP

Rue Gourgas 23bis, case postale 12
1205 Genève. 022 328 12 24, www.fidp.ch
info@sfidp.ch

Gérance immobilière municipale

Rue de l'Hôtel-de-Ville 5, 1204 Genève
022 418 34 05
[www.geneve.ch/fr/themes/logement-fi-
nances-vie-economique/logement](http://www.geneve.ch/fr/themes/logement-finances-vie-economique/logement)
infogim@ville-ge.ch

Fondation immobilière de la Ville de Carouge

Rue des Épinettes 12 ter, 1227 Carouge
022 827 49 30
www.fivc.ch, contact@fivc.ch

Service Immobilier - Hospice Général

Cours de Rive 12, case postale 3360
1204 Genève 3, 022 420 52 00
[www.hospicegeneral.ch/fr/notre-parc-
immobilier](http://www.hospicegeneral.ch/fr/notre-parc-immobilier)
contact@hospicegeneral.ch

Swisscaution (Société de Cautionnement)

0848 001 848, www.swisscaution.ch
info@swisscaution.ch

Cité Universitaire

Av. de Miremont 46, 1206 Genève
022 839 22 22, www.cite-uni.unige.ch
guest@unige.ch

Foyer Champel (hommes uniquement)

Av. de Beau-Séjour 18, 1206 Genève
022 347 21 14, www.champel.ch, [info@
champel.ch](mailto:info@champel.ch)

L'Accueil (pour jeunes femmes)

rue Alcide-Jentzer 8, 1205 Genève
022 320 92 77, www.foyer-accueil.com
accueil@infomaniak.ch

Centre Universitaire Protestant I (CUP I)

av. du Mail 2, 1205 Genève, 022 322 90 00
welcome@cup1.ch / www.cup1.ch

Centre Universitaire Protestant II (CUP II)

Rue du Petit Salève 10, 1205 Genève
022 708 10 10 / info@cup2.ch

Foyer international pour jeunes filles

Rue Plantamour 29, 1201 Genève
022 731 55 60, www.foyerinternational.ch
info@foyerinternational.ch

Foyer Georges Williams

Av. Ste-Clotilde 9, 1205 Genève
022 328 12 03
www.ucg.ch/foyer-georges-williams
foyer@ucg.ch / Jusqu'à 35 ans.

**Résidence Universitaire Internationale
« Rothschild »**

Rue Rothschild 22, 1202 Genève
022 716 02 02, www.frui.ch, rui@frui.ch

**Résidence Universitaire Internationale
« Carlton »**

rue Jean-Charles Amat 22, 1202 Genève
022 715 14 40, www.frui.ch, carlton@frui.ch

Centre St-Boniface

Av. du Mail 14, 1205 Genève
022 322 26 00, www.cstb.ch
accueil@cstb.ch
Jusqu'à 28 ans

Home St-Pierre (pour jeunes femmes)

Cour St-Pierre 4, 1204 Genève
022 310 37 07, www.homestpierre.ch
info@homestpierre.ch
Jusqu'à 30 ans

Foyer international St-Justin

Rue du Prieuré 15-17, 1202 Genève
022 731 11 35, justinge@justinus.ch, justinus.ch

Foyer Universitaire de Carouge

(pour jeunes femmes de 18 à 28 ans)
Rue Joseph-Girard 12, 1227 Carouge
022 301 54 34, www.foyerdecarouge.ch
carouge@arbor.ch

La Villa Clotilde (pour jeunes femmes)

Rue du Mont-de-Sion 14, 1206 Genève
022 703 51 70, www.villaclotilde.ch
info@villaclotilde.ch

*— Logements d'urgence nocturne***Accueil de nuit (Armée du Salut)**

5 fr. la nuit, durée limitée, soupes, douches.
Chambres à 2 lits.
Chemin Galiffe 4, 1201 Genève
Plus de renseignements par téléphone:
022 338 22 20
Bus 7, arrêt Ormeaux

Abri protection civile (SSVG)

Gratuit, durée limitée, repas du soir, petit-déjeuner, douches. De mi-novembre à fin mars. Accueil de 19h00 à 8h30, 7j/7

geneve.ch/fr/abri-richemont

- Rue des Vollandes 35, 1207 Genève - ♂

Bus 1, 9, 33, arrêt 31 décembre et bus 2, 6, arrêt Vollandes. (Accès via le Club social rive droite, lu-ve 9h00-11h00, rue du Temple 10, 1201 Genève, 022 418 99 10)

- Rue de Frontenex 72, 1207 Genève - ♀
(022 418 97 87)

La Coulou (Carrefour-Rue)

Gratuit, durée illimitée. Petit-déjeuner et repas du soir gratuits pour les résidentes.

Accueil sur rendez-vous 7j/7, 24h/24.

Rue de la Coulouvrenière 4, 1204 Genève
Carrefour-Rue, tél. 022 734 67 60
Tram 14, Bus 4, D, arrêt Palladium
www.carrefour-rue.ch

Le Racard

100 fr. la nuit, durée 3 mois renouvelables, repas, petit-déjeuner, produits de soin de base, accès à la machine à laver. Soutien psychosocial pour personnes souffrant de toxicodépendances, de troubles psychiatriques et de violences. Ouvert du lundi au vendredi 17h – 10h45, dimanche toute la journée, fermé le samedi.

Bd Carl-Vogt 7 (2^e étage)

1205 Genève, tél. 022 329 01 07

racard@bluewin.ch, www.racard.ch

Tram 14, Bus 2, 4, 11, 19 et D, arrêt Jonction

— Hébergement pour hommes

Communauté d'Emmaüs

Gratuit, durée illimitée si place disponible. Centre d'accueil et de réinsertion par le travail (débaras, récupération, brocante). Consultations médicales, service administratif pour les résidentes. Accueil 8h00 - 17h00.

Rte de Drize 5, 1227 Carouge

Tél. 022 342 39 59 ou 022 301 57 57

Tram 12, arrêt Carouge

www.hospicegeneral.ch/fr/logement-durgence-communautaire-demmaus

Les roulettes de la Virgule

Hébergement d'urgence gratuit en roulettes (WC, douches, cuisine, nourriture à disposition). Du lundi au vendredi de 16h à 10h, l'accueil se fait sur place de 16h00 à 17h00.

Chemin de Verjus 11, 1212 Grand-Lancy

Tél. 022 793 27 88

Trams 15 et bus 22, 23, arrêt Grand-Lancy

— Hébergement pour femmes

Au Cœur des Grottes

100 fr./nuit par adulte (enfants: 50 fr./nuit) ou participation selon revenu mensuel, durée déterminée sur la base d'un entretien, 3 repas par jours. Accompagnement social pour les femmes avec ou sans enfant. Accueil 8h00 - 20h00.

Rue de l'Industrie 14, 1201 Genève
Tél. 022 338 24 80, Trams 14, 18 et bus 3, 9
Arrêt Lyon

La Halte d'Emmaüs femmes

Gratuit, si place disponible. Centre d'accueil et de réinsertion par le travail pour les femmes en difficulté avec ou sans enfants (récupération, brocante, buanderie). Consultations médicales, service administratif pour les résidentes. Accueil 8h00 - 17h00.

Route de Drize 5, 1227 Carouge

Tél. 022 342 39 59

Tram 12, arrêt Rondeau de Carouge

— Hébergement pour femmes et enfants

Appartement Gabrielle Sabet (Point Jeunes-Hospice général)

10 fr. la nuit, durée 1 semaine renouvelable. Hébergement d'urgence avec accompagnement socio-éducatif pour jeunes adultes de

18 à 25 ans. Du lundi au vendredi 17h30 - 8h00, ouvert samedi et dimanche. Permanence téléphonique 7j/7 12h00 - 22h00. Permanence d'accueil du lundi au vendredi 12h00 - 18h00.

Information et admission : Point Jeunes
Rue des Glacis-de-Rive 12, 1207 Genève
Tél. 022 420 55 55

Foyer l'Étape

(Fondation officielle de la jeunesse)

30 fr. la nuit, durée 1 mois, ouverture 7j/7, 24h/24. Accueil de jeunes de 5 à 18 ans. Assistance éducative, soutien psychologique. Les placements de mineurs seuls sont effectués uniquement à la demande des services étatiques.

Chemin de Gilly 40, 1212 Grand-Lancy

Information : tél. 022 309 56 62
etape@foj.ch

Foyer Le Pertuis

(Fondation officielle de la jeunesse)

80 fr. la nuit par adulte, 40 fr. par enfant, durée max. 1 mois, ouverture 7j/7, 24h/24. Accueil des personnes concernées par des violences congéniales ou familiales. Assistance éducative, soutien psychologique.

Route du Grand-Lancy 159, 1213 Onex

Informations : tél. 022 309 57 27
pertuis@foj.ch

Foyer Le Pont

Durée 1 mois (renouvelable max. 2 fois) 7j/7, 24h/24. Centre d'accueil, hébergement d'urgence avec accompagnement socio-éducatif pour adolescentes de 13 à 18 ans, placement par les services compétents.

Place de l'Octroi 11, 1227 Carouge

Tél. 022 342 00 23, pont@foj.ch

Informations : Rue de Saint-Victor 2

1227 Carouge, Tél. 022 309 57 62

Tram 12, 18 & bus 21, arrêt Armes

Voir aussi les sections sur l'assurance-maladie régulière (p. 29) et pour les étrangères (p. 20).

Dans le cadre de l'université vous disposez des services du **Service Santé des étudiant·e·x·s**. Des prestations de santé et psychologiques sont prises en charge. Des consultations pour un premier avis médical aux consultations pour étudiant·e·x·s aux HUG sont par exemple proposées et possibles en plusieurs langues. Ce service peut également, dans des situations exceptionnelles, octroyer des aides d'urgence pour le paiement de l'assurance, ainsi qu'en cas d'interventions médicales ou dentaires.

Service Santé et Psychologie

Rue du Conseil-Général 10 (6^{ème})

022 379 13 33

www.unige.ch/sse

Pour les prestations santé :

sante@unige.ch

Pour les prestations sociales :

social@unige.ch

Pour les prestations psychologiques :

psychologique@unige.ch

Voir aussi soutien psychologique, p. 51

Consultation de médecine interne générale pour les étudiants

Rue Gabrielle-Perret-Gentil 4

1205 Genève

079 553 56 57

Rendez-vous: SMPR@hcuge.ch

www.hug.ch/medecine-premier-recours/consultation-medecine-interne-generale-etudiants

Le Caré (Caritas accueil rencontre échange)

Rue du Grand-Bureau 13, 1227 Acacias,

022 343 17 17, www.lecare.ch

contact@lecare.ch

Point d'eau / Rive droite (Carrefour-Rue)

Accueil personnalisé, sanitaires (nécessaire de toilette à disposition), coiffeur, pédicure. Soins dentaires et ophtalmologiques. Buanderie (poudre à lessive à disposition).

Rue Chandieu 4, 1202 Genève

022 734 67 60, www.carrefour-rue.ch

Consultation ambulatoire mobile de soins communautaires (CAMSCO)

rue Hugo-de Senger 2-4, 1205 Genève

022 372 53 11

www.hug.ch/medecine-premier-recours/camsco

CONTRACEPTION, AVORTEMENT, PILULE D'URGENCE & IST

Pour toute question d'ordre médical, social ou psychologique liée aux méthodes de contraception, à la grossesse, à l'interruption volontaire de la grossesse, aux difficultés sexuelles ou relationnelles, etc., vous pouvez vous adresser à l'**Unité de Santé Sexuelle et Planning Familial (USSPF)**. Il s'agit d'un service public et confidentiel; vous pourrez y obtenir une consultation gratuite ou consulter vous-même le centre de documentation et la bibliothèque de prêt. Des tests de grossesse peuvent y être effectués pour 10 fr. Pour le même prix, vous pouvez aussi y obtenir une pilule de contraception d'urgence à prendre dans les 72 heures suivant le rapport sexuel à risque (aussi disponible en pharmacie, voir p. 51).

Si vous êtes enceinte.x et avez besoin de conseils concernant votre grossesse, l'ac-

couchement, ou l'allaitement vous pouvez aussi vous adresser gratuitement à l'**Arcade Sages-Femmes**.

Les infirmeries d'Uni Mail (bureau 3214), des Sciences et du CMU sont à disposition des personnes enceintes qui voudraient s'y reposer ou qui voudraient y allaiter. Pour y accéder adressez-vous aux huis-sier.ère.x.s. Vous trouverez aussi un site sur le fait d'être parent à l'Université de Genève sur www.unige.ch/parentalite/home.

Pour toute question ou information concernant les infections sexuellement transmissibles (IST, aussi connues sous l'acronyme MST) n'hésitez pas à appeler ou consulter l'**USSPF**.

En matière de VIH/SIDA, vous pouvez vous adresser à l'**unité VIH/SIDA de l'Hôpital Cantonal**, au **Groupe Santé Genève**, à l'**Association des personnes vivant avec le VIH/SIDA et leurs proches**. En ce qui concerne le test VIH/SIDA, il est possible

de le faire anonymement pour 10 fr. à l'Hôpital en prenant rendez-vous (voir le site : www.testvih.ch); le résultat s'obtient 30 minutes plus tard. Important: les étudiant.e.x.s peuvent obtenir des bons permettant d'effectuer gratuitement ce test en prenant rendez-vous auprès du **Service Santé de l'Université de Genève**. Un service de l'association **Dialogai** propose également des tests sans rendez-vous. Ils sont de 30 fr. pour les moins de 26 ans et de 50 fr. pour les autres. Une priorité est donnée aux hommes qui ont des rapports sexuels avec d'autres hommes. Vous trouverez un tableau regroupant les différents lieux où effectuer un test à cette adresse: www.aids.ch

La contraception d'urgence, dite « pilule du lendemain », est un contraceptif qui se prend au plus vite, si possible dans les 72 heures qui suivent un rapport sexuel à risque de grossesse (plus il est pris rapidement, plus il est efficace). En Suisse, c'est

une pilule à base de levonorgestrel qui est principalement distribuée. Selon la notice d'emballage, le mécanisme d'action exact n'est pas connu mais il semblerait que l'ovulation, la fertilisation et la nidation soient ainsi empêchées.

Selon la loi, ce contraceptif est disponible sans ordonnance dans toutes les pharmacies. Cependant, beaucoup de pharmaciens s'octroient le droit de contrôler la sexualité des personnes en conditionnant l'obtention de la pilule du lendemain à un questionnaire conçu par Pharmasuisse et la Commission des Médecins et Pharmaciens Suisses. Se procurer la pilule du lendemain est donc rarement agréable : les personnes ont le choix entre accepter de répondre à un questionnaire inquisiteur sous le regard réprobateur des pharmaciens ou à faire le tour des pharmacies pour enfin trouver un·e·x pharmacien·ne·x à l'écoute. Rappelons également que la pilule du lende-

main, comme les contraceptifs classiques, n'est pas remboursée par l'assurance de base.

Ces pratiques reflètent le contrôle du corps et de la sexualité des personnes, dénoncé depuis longtemps par les féministes, mais toujours prégnant dans nos vies.

Ces questions sont politiques et nous encourageons donc les personnes à se faire leur propre avis et à s'autonomiser vis-à-vis des discours des experts, du corps médical ou de l'industrie pharmaceutique. Nous sommes d'avis qu'une meilleure connaissance des mécanismes qui nous oppriment permet parfois de les abattre et que le partage de nos savoirs et la solidarité permettent de ne pas se retrouver isolé·e·x lorsqu'une tuile nous arrive. C'est pourquoi, dans le cadre de ce guide, nous avons rassemblé quelques adresses de pharmacies où il a souvent été possible de trouver la pilule du lendemain sans questionnaire, à bas prix ou sans trop

de morale.

— *Pilule du lendemain en Suisse*

Unité de Santé sexuelle et Planning familial (USSPF)

10 fr. avec 20 minutes de morale obligatoire (ce qui s'appelle «une consultation gratuite»).
022 372 55 00, bd de la Cluse 47, Genève
www.hug.ch/sante-sexuelle-planning-familial

Pharmacie des Philosophes

Bd des Philosophes 16, 1205 Genève,
022 329 70 88

Pharmacie Amavita

Gare CFF de l'Aéroport de Genève
(également le dimanche)

Prix : environ 40 fr.

Pharmacie AMAVITA

Gare Cornavin (également le dimanche)

Pharmacie des Bergues

Quai des Bergues 25, 1201 Genève
022 732 29 85

— *En France*

Pharmacie Gardinier

Pilule du lendemain vendue sans condition à environ 7 euros.
Place Porte de France 4, 74240 Gaillard (Arrêt Moillesulaz).

— *Autres adresses*

Infirmierie d'Uni Mail

Bureau 3214

Infirmierie du CMU

S'adresser aux huissiers.

Infirmierie des Sciences

Rez de chaussée, Sciences III

L'Arcade Sages-Femmes

Bd Carl-Vogt 85, 1205 Genève
022 329 05 55,
www.arcade-sages-femmes.ch

Unité VIH/SIDA de l'Hôpital universitaire cantonal (HUG)

Service des maladies infectieuses
Rue Gabrielle-Perret-Gentil 4
Bâtiment C, 2^e étage, 1205 Genève
022 372 96 17.
Pour les urgences en dehors des heures de consultation, appelez au : 022 372 33 11.
Plus d'informations sur www.hug-ge.ch

Groupe Santé Genève

Rue du Grand-Pré 9, 1202 Genève
022 700 15 00,
www.groupe-santegeneve.ch
info@groupe-santegeneve.ch

Personnes vivant avec (PVA)

Rue des Pâquis 35, 1201 Genève
022 732 44 45, www.pvagenève.ch
secretariat@pvagenève.ch

Service Santé Psychologie

Rue De-Candolle 4, 1211 Genève 4
022 379 72 91, www.unige.ch/sse

Checkpoint Genève

Pour hommes qui ont des relations sexuelles avec des hommes ainsi que pour les personnes trans. Tests sans rendez-vous les lundi et mercredi de 16h00 à 20h00 et le vendredi de 12h00 à 16h00 (se présenter au moins 30 minutes avant la fermeture).
Rue du Grand-Pré 9, 1202 Genève
Rue de la Navigation 11, 1201 Genève
022 906 40 30, www.checkpoint-ge.ch
geneve@mycheckpoint.ch

SOUTIEN PSYCHOLOGIQUE & DÉPENDANCES

Au **Centre de Conseil Psychologique de l'Université** vous pouvez consulter un-e-x psychologue pour toutes les difficultés devant lesquelles une personne peut se trouver, autant au niveau des études que dans la vie relationnelle. Ces rencontres permettent de faire un tour d'horizon pour mieux cerner les différents problèmes qui peuvent vous préoccuper, et vous orienter sur les pistes possibles qui pourraient vous aider à surmonter des moments difficiles. Le centre organise aussi des groupes d'entraînement aux habiletés sociales, à la gestion du stress et à l'affirmation de soi. L'association **Pluriels**, composée d'une équipe ethnopsychologique polyglotte et pluriculturelle, est spécialisée dans les situations découlant de la migration. Elle propose un suivi pour les victimes de la violence organisée et du racisme ainsi

qu'un soutien en cas de mal-être, pré-crise ou crise, pour familles et couples bicultuels.

L'association **360°** à sensibilité LGBTQIA+ élabore des groupes de rencontre, des entretiens individuels, des projets d'aide et de soutien.

La **Main Tendue** offre à toute personne en difficulté écoute, aide et soutien par téléphone 24h/24, tous les jours de l'année. L'anonymat est garanti. Le **Service d'Urgence Psychiatrique** vous accueille 24h/24 à l'Hôpital Cantonal aux HUG.

L'**Association des psychothérapeutes pour le traitement des addictions** est spécialisée dans le traitement de toutes sortes de dépendances (troubles alimentaires, jeu compulsif, alcoolisme, toxicodépendance, ou dépendance relationnelle). Les **Alcooliques Anonymes** ont des réunions hebdomadaires à Genève. L'association **Al-Anon** fonctionne sur le même prin-

cipe que les Alcooliques Anonymes mais s'adresse aux familles et ami-e-x-s d'alcooliques.



Service Santé Psychologie

Permanence téléphonique et d'accueil le
Lun-Mar : 9h-12h et 14h-16h, Mer-Jeu-Ven :
9h-13h et 14h-16h.

Rue De-Candolle 4, 3^e étage,
1211 Genève 4, 022 379 74 41
psychologique@unige.ch
www.unige.ch/sse

Pluriels

Rue des Voisins 15 (3^e étage), 1211 Genève
ou Promenade des Champs-Fréchets 14,
1217 Meyrin
022 328 68 20
www.pluriels.ch
pluriels@pluriels.ch

360

Rue de la Navigation 36, 1201 Genève
022 741 00 70, association360.ch

La Main Tendue

24h/24, tél : 143
www.143.ch/fr

Service d'urgences psychiatriques

Rue Gabrielle Perret-Gentil 4, 1205 Genève
Ligne d'accueil 24h/24h : 022 372 38 62

Association des psychothérapeutes pour le traitement des addictions

Rue Emile Yung 6, 1205 Genève
022 347 06 06, www.apta.ch, info@apta.ch

Alcooliques anonymes

Av. Wendt 21, 1203 Genève, 0848 848 846
www.aasri.ch, info@aasri.org

Aide aux familles, enfants et amis d'alcooliques (Al-Anon)

Réunion : Rue du Vieux-Billard 23
1205 Genève
24h/24 0848 848 833
www.alanon.ch, info@alanon.ch

Centre d'étude et de prévention du suicide (Département de psychiatrie HUG)

S'adresse à toute personne concernée par la question.

Av. de Beau-Séjour 20, 1206 Genève
022 372 42 42 (24h/24 7j/7)
suicide.prevention@hcuge.ch

Malatavie (unité de crise des HUG)

S'adresse à toutes les personnes en situation de déprime, détresse, idées suicidaire jusqu'à 25 ans.

022 372 42 42, preventionsuicide@hcuge.ch

Trajectoires

Accueille, informe et oriente vers d'autres professionnel·le·s de la santé mentale à Genève

Permanence téléphonique: 022 344 45 77
info@trajectoires.ch
Rte des Acacias 25 (4^e étage),
1227 Les Acacias

ACCESSIBILITÉ & SITUATIONS DE HANDICAP

La CUAÉ ne s'est penchée que récemment sur les questions d'accessibilité de l'université pour les personnes en situation de handicap, c'est pourquoi ce guide n'est pas encore complet mais donne déjà quelques pistes pour étudier avec un handicap. Plus généralement, l'université de Genève n'offre pas beaucoup de dispositifs pour rendre les études inclusives. Il n'existe d'ailleurs pour le moment qu'une seule démarche possible.

Voici la démarche pour obtenir un aménagement pour les personnes en situation de handicap (physique, auditif, visuel), pour les personnes ayant une maladie chronique ou des troubles dys :

La demande d'aménagement d'étude doit être faite le plus rapidement possible en début d'année académique. Pour ce

faire, un formulaire en ligne doit être complété (unige.ch/sse/besoins-particuliers). Il faut ensuite prendre un rendez-vous en ligne avec la docteure du service. Un dossier est à constituer avant le rendez-vous qui doit comprendre:

- copie du formulaire complété et signé
- documents mentionnant les aménagements obtenus durant votre précédente formation
- certificat médical récent (maximum 3 mois) en français ou en anglais ou
- bilan logopédique datant de moins de 2 ans en cas de troubles dys

Pour demander un aménagement pour les examens, le dossier doit être complété et un rendez-vous doit être pris environ 3 mois avant les examens au plus tard. Toutes les dates se trouvent à l'adresse: unige.ch/dife/sante-psychologie/besoins-particuliers/

N'hésitez pas également à passer au Service Santé Psychologie de l'UNIGE qui redirige vers les bonnes entités et qui peuvent soutenir dans les démarches. Il y a notamment la possibilité d'obtenir un soutien financier pour payer un bilan logopédique.

Si vous subissez des discriminations liées à votre handicap, n'hésitez pas à venir en parler lors d'une de nos permanences (horaires sur cuae.ch).

Différentes associations genevoises offrent aussi des conseils juridiques en cas de problèmes et/ou peuvent apporter du soutien dans certaines démarches. Vous trouverez une liste sur le site de l'Association faîtière:

Fédération genevoise d'associations de personnes handicapées et de leurs proches (FéGAPH)

c/o insieme-Genève
7, rue de la Gabelle
1227 Carouge
info@fegaph.ch
fegaph.ch

VIE QUOTIDIENNE

NOURRITURE

NADIR

L'Association des Étudiant-e-x-s pour un Espace Autogéré (AEEA) voit le jour en février 2010 afin d'obtenir un espace de détente, d'échange et de critique géré par et pour les étudiant-e-x-s. Après de longues négociations, une salle – qui sera baptisée Le Nadir – est finalement mise à disposition des étudiant-e-x-s à l'angle du bâtiment d'Uni Mail au 102, bd Carl Vogt. Le Nadir se propose de construire une vision alternative à l'optique marchande de la vie estudiantine: le partage, le recyclage et le bricolage sont encouragés, la petite restauration ainsi que les boissons sont à prix libre. Depuis 2011, il a hébergé différents événements (projections, bouffes populaires, discussions, apéros, réunions) dans le but d'encourager les échanges entre les étudiant-e-x-s. Si tu partages avec nous

les principes de l'autogestion et tu penses aussi que l'uni pourrait être plus qu'une usine à diplômes passe une fois et n'hésite pas à parler aux personnes présentes.



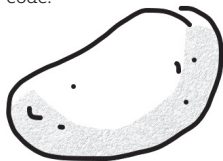
J.01.69

Historiquement, une salle d'Uni Bastions gérée par l'AEL était à disposition de touxtes. En raison des travaux de rénovation du bâtiment central des Bastions, elle est remplacée par la J.01.69, dans l'aile Jura d'Uni Bastions, gérée par l'AEL et l'AET. Si vous voulez discuter, manger (un micro-onde, une bouilloire et une machine à café sont à disposition) ou faire une réunion associative, c'est le lieu idéal! Il est aussi possible d'y travailler si le bruit ne vous dérange pas. La clef est disponible

à la loge d'Uni Dufour. Les associations qui le souhaitent peuvent réserver la salle pour leurs réunions, via un formulaire disponible sur le site de l'AEL (<https://www.unige.ch/asso-etud/ael/salle-etudiante>). Les associations des facs de lettres et de théologie peuvent également y stocker du matériel.

REPAS À 5 CHF

Dans les cafétérias universitaires, tu peux bénéficier chaque jour d'un repas à 5 fr (grâce au travail de la CUAE!) en entrant tes identifiants SWITCH sur unipass.unige.ch et en présentant en caisse ton QR-code.



LA FARCE

L'association La FARCE est une épicerie gratuite pour les étudiant-e-x-s de l'université et des hautes écoles de Genève. Elle propose des distributions de denrées alimentaires gratuites pour un public étudiantin qui en réclame la nécessité, de manière inconditionnelle et sans justificatif financier. Le but de la Farce est d'agir contre la précarité et le gaspillage alimentaire, de créer de la solidarité et de favoriser le lien social.

Pour en bénéficier, il suffit de s'inscrire sur lafarce.ch, et devenir bénévole ou payer une cotisation annuelle de 20 CHF.

C'est certain, manger à Genève n'est pas bon marché. Il faut savoir qu'un plat du jour à midi dans un resto coûte dans les 18 à 20 fr. environ (toutefois certains cafés font des menus meilleur marché). Sinon, il y a différents types de lieux où manger et se procurer des aliments à petits prix :

- Les espaces autogérés par les étudiant-e-x-s (**DATCHA, NADIR**, etc.).

- Les **cafétérias** et **restaurants privés** que l'on trouve dans les différents bâtiments de l'uni. Ces derniers mettent parfois des micro-ondes à disposition des étudiant-e-x-s.

- Il existe différentes **coopératives agricoles** qui fournissent des paniers de légumes contre un peu de travail dans les champs, attention aux listes d'attentes souvent longues.

- Pensez aux différents marchés sur www.geneve.ch/fr/faire-geneve/marches-ville-geneve

- **L'Union maraîchère** tient également un marché de légumes de 2^e choix.



— *Espaces Autogérés*

Le Nadir

Espace autogéré et prix libre à Uni Mail.
Bouffe pop prix libre les mercredis.
Bd Carl-Vogt 102, 1205 Genève
le.nadir@protonmail.com www.lenadir.ch

La Datcha

Lundi-vendredi 12h15-14h00
Bd d'Yvoy 18, 1205 Genève
www.agora.unige.ch/associations/collectif-datcha
datcha@unige.ch

— *Cafés*

Buvette de l'îlot 13

Rue Montbrillant 14, 1201 Genève

Le Phare

Rue Lissignol 3, 1201 Genève

Café Gavroche

Bd James-Fazy 4, 1201 Genève

Les Savoises

Rue des Savoises 9 bis
1205 Genève
022 321 96 37

— *Marché de deuxième choix*

Union Maraîchère de Genève

Route de Base 45, 1258 Perly
www.umg.ch

— *Coopératives agricoles*

Les Jardins de Cocagne

Ch. des Plantées 66, 1285 Ségégnin-Athenaz
www.cocagne.ch,
cocagne@cocagne.ch

— Repas Gratuits

Le **Club social rive gauche (CSRG)** sert gratuitement des repas selon les horaires suivants:

Petit-déjeuner, lundi au vendredi de 8h00-9h15;
Repas chaud du lundi au vendredi à 11h00, 12h00 et 13h00 (un ticket doit être demandé dès 8h00); repas chaud aussi les samedis et dimanches.

Rue Hugo-de-Senger 4, 1205 Genève
Tél. 022 418 98 50, Tram 15, arrêt Uni-Mail
Tram 12, bus 1, arrêt Pont-d'Arve

Le Jardin de Montbrillant (Carrefour-Rue)

Repas de midi tout au long de l'année pour les personnes sans ressources, du lundi au vendredi dès 12h00.

Rue de Montbrillant 3, Tél. 022 734 67 60
1201 Genève, arrêt Gare Cornavin

Le Bateau Genève

Petit-déjeuner 7h30 - 11h, du lundi au vendredi et un dimanche sur deux de 17h à 19h30. Accueil, divers travaux d'entretien et restauration du bateau rémunérés.

Amariné côté Eaux-Vives, quai Gustave-Ador 1
Tél. 022 786 43 45
www.bateaugeneve.ch
info@bateaugeneve.ch
Tram 12, arrêt Rive et bus 2, 6, arrêt Rue du Lac

Le C.A.R.E

(Caritas-accueil-rencontre-échanges)

Repas proposés les lundis, mardis, mercredis et vendredis de 8h45 à 16h00 et les jeudis de 12h00 à 16h30. Lieu de solidarité et d'entraide, activités manuelles, animations.

Rue du Grand-Bureau 13, 1227 Acacias
Tél. 022 343 17 17, www.lecare.ch
Trams 15, arrêt Acacias
et bus 11, arrêt Epinettes

Plus d'infos pour des repas gratuits :

www.geneve.ch/fr/themes/social/precarite-abri/accueil-jour-repas-gratuits

— Repas pas chers

La Galerie

Repas solidaires bon marché les dimanches de 12h00 à 13h00, de septembre à juin. Buvette ouverte du mardi au samedi 19h00 - 0h00.

Rue de l'Industrie 13, 1201 Genève
Tram 14, 18 et bus 3 arrêt Lyon
info@assolagalerie.org

Le Nadir

Tous les mercredis midi durant le semestre. Repas prix libre, parfois vegans et/ou sans gluten, toujours végétariens.
Bld. Carl-Vogt 102, 1205 Genève

Le Silure

Cantine prix libre les premiers vendredis du mois

Rue Jacques-Grosselin 50c, 1227 Carouge
www.silure-ge.net

— Alimentation

Les épiceries Caritas

Denrées alimentaires et produits courants à prix réduit. Ouvertes à toute personne munie d'une carte de légitimation délivrée par un service d'aide sociale. Du lundi au vendredi: 9h00 à 18h30, samedi: 9h00 à 17h30.

Passage 51-53 rue de Carouge, 1205 Genève

Tél. 022 708 04 63

Trams 12 et bus 1, arrêt Pont-d'Arve

Av. De-Luserna 13, 1203 Genève

Tél. 022 322 05 69

Trams 14, 18 et bus 3, 11, arrêt Servette

Les Colis du cœur

Distribution gratuite de denrées alimentaires à des familles et des personnes seules, sur recommandation des services sociaux.

Rue Blavignac 16, 1227 Carouge,

tél. 022 300 27 59

<https://colisducoeur.ch/>

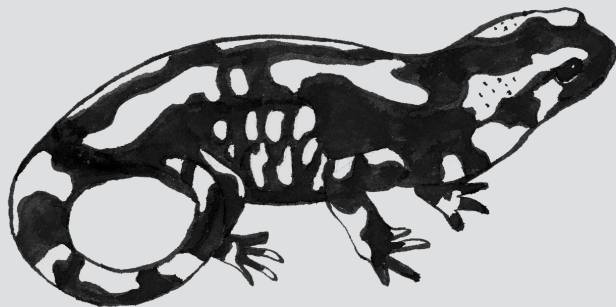
La Farce

Jeudi, 13h à 18h

Rue de Carouge 98, 1205 Genève

<https://lafarce.ch/>

association@lafarce.ch



TRANSPORT

Genève Roule a mis en place un programme de prêt et location de vélos. Pendant l'été sept lieux de prêt sont à disposition gratuitement mais sous caution pendant 4h (1 fr. à partir de la 5ème heure) ; durant l'hiver, seulement trois. Vente d'occasions et réparation de vélos auprès de **Péclot 13**. **Pro-vélo** organise régulièrement des «bourses aux vélos» où l'on peut trouver de bonnes affaires, consultez leur site internet pour en connaître les dates. **La fourrière à vélos du canton de Genève** récupère les vélos abandonnés dans la rue, les répare et les revend à des prix réduits.

Si vous préférez le bus, l'abonnement mensuel des Transports Publics Genevois (TPG) s'élève à 45 fr. pour les moins de 25 ans et 70 fr. par mois pour les plus âgé-e-x-s. Certaines communes subventionnent les abonnements annuels.

Si vous n'avez pas de billet, consultez la page FB "TPG contrôles en cours" pour savoir où se trouvent les contrôleurs.euse.x.s.

Pour les déplacements fréquents en train, l'abonnement demi-tarif annuel (185 fr.) permet de voyager à moitié prix en 2^e classe dans toute la Suisse. L'AG Night est un abonnement qui permet aux moins de 25 ans de se déplacer en transports publics (y compris les trains) dans toute la Suisse entre 19h00 et 5h00 du matin (7h00 en semaine) pour 99.-/an. Les communes délivrent à leurs résident-e-x-s des cartes journalières (nombre limité) à 40 fr. pour toute la Suisse. Les déplacements effectués pour suivre des cours obligatoires dans une autre université sont remboursés sur la base d'un billet demi tarif. Se renseigner auprès de l'enseignant-e-x.

Genève Roule

Pl Montbrillant 17, 1201 Genève
022 740 14 15, horaires et lieux de prêt de vélos sur www.geneveroule.ch
info@geneveroule.ch

Péclôt 13

Rue de l'Industrie 7-9, 1201 Genève
lu-sa: 13h00-18h00, 022 740 37 89
Rue des Pavillons 12, 1205 Genève,
lu-ve: 13h00-19h00, sa: 13h00-18h00.
Bd Saint-Georges 21, 1205 Genève,
lu-ve: 13h00-19h00, sa: 10h00-16h00

Selle que j'aime

Rue de Veyrier 11, 1227 Carouge
076 534 09 45
Du mardi au vendredi de 13h00 à 19h00
et le samedi de 9h00 à 12h00

Pro-Vélo

Pl. de Montbrillant 4, 1201 Genève
022 329 13 19, www.pro-velo-geneve.ch

La Fourrière à vélos

Av du Bouchet 16 (Parking à vélos souterrain du Collège Rousseau), 1209 Genève
022 734 38 81, www.fourriere-velo-ge.ch
ouvert du mardi au jeudi, de 10h à 18h30

Pavillon Cayla

Le pavillon Cayla est un lieu conçu comme une boîte à outils pour les associations et les habitant-e-x-s du quartier de Saint-Jean et alentours. L'association offre des réparations de vélos et des ateliers d'autoréparation, à bas prix et accessibles à tout le monde.

Il est aussi possible d'acheter des vélos d'occasion.

Pour plus d'informations voir le site :
<http://www.pavilloncayla.ch/>

La Bicyclette Bleue

La Bicyclette Bleue est une association qui loue pour de longues durées des vélos de secondes mains retapés (de 3 mois à 1 année). En parallèle, elle ouvre son atelier deux jours par semaine aux personnes qui aimeraient venir réparer elles-mêmes leur vélo (les outils sont mis à disposition ainsi qu'un soutien de la part de nos bénévoles). Elle organise également des ateliers mobiles un peu partout dans le canton.

Avenue de Châtelaine 43

1203 Genève

Ouverture : vendredi et samedi, 14h-19h

www.bicyclettebleue.ch

Gare Routière de Genève

Pl Dorcière, 1201 Genève

022 594 35 94 (depuis l'étranger)

0900 320 230 (depuis la Suisse, 1.50 fr./min.)

www.gare-routiere.ch

admin@gare-routiere.ch

CRÈCHES

Les places de crèches sont limitées et prises d'assaut. L'université met à disposition de la communauté universitaire des places d'accueil des enfants sur quatre sites: **Baud-Bovy**, les **Allobroges**, le **Cheval-Blanc** et **Crescendo**.

Vous trouverez l'ensemble des lieux d'accueil pour enfants et bébés sur Genève à l'adresse suivante: www.familles-ge.ch. Les infirmeries d'Uni Mail (bureau M3214), des sciences et du CMU sont à la disposition des personnes enceintes qui voudraient s'y reposer ainsi que de celles qui allaitent. Pour y accéder adressez-vous aux huissiers.ère.x.s.

Espace de vie infantile du secteur université

Rue de Candolle 4, 022 379 12 11
<https://eve.unige.ch/>
eve@unige.ch

HABITS

Les magasins de seconde-main sont de plus en plus nombreux.

Il y a les divers magasins du **Centre Social Protestant**, (www.csp.ch/geneve/brocantes-et-boutiques/),

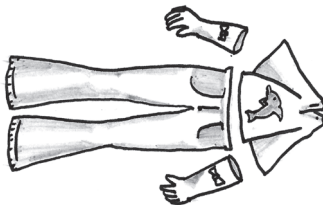
les boutiques de **Caritas** (www.caritas-geneve.ch/nos-activites/reseau-vente/),

le **Magasin du Vieux** de l'Armée du Salut (brocki.ch/fr/filiales-2/geneve-le-lignon/),

Emmaüs (emmaus-ge.ch/magasins/),

ou le **Marché aux puces**.

Vous pouvez aussi organiser vos propres friperies.



COIFFURE

Les écoles de coiffure pratiquent des prix imbattables.

Académie de coiffure

Rue du Môle 34b, 1201 Genève
022 732 27 11

École supérieure de coiffure

Rue de Rive 6, 1204 Genève, 022 810 15 56
Et rue de Carouge 9, 1205 Genève
022 800 32 23

Académie professionnelle de coiffure

Rue de Carouge 58, 1205 Genève
022 781 82 01

Cette partie du guide de l'étudiant-e-x dresse un rapide tour d'horizon des quelques espaces encore abordables et sympas à Genève.

Un bon point de départ est le **Service des Activités culturelles de l'université** qui propose des cours de cinéma, photographie, théâtre, musique, des billets gratuits pour des spectacles, etc.

La carte 20 ans/20 francs offre des réductions sur de nombreuses manifestations. Pour cela, il faut être domicilié-e-x dans le canton et avoir moins de 21 ans (www.20ans20francs.ch).

Activités culturelles de l'Université

Rue De-Candolle 4, 1204 Genève
022 379 77 05, culture.unige.ch
culture@unige.ch

Agenda culturel

Site qui regroupe l'actualité culturelle à Genève. www.leprogramme.ch

CINÉMA & FILMS

Pour emprunter des films gratuitement vous pouvez vous adresser à la médiathèque d'Uni Mail. La médiathèque propose régulièrement des sélections de films sur un thème particulier.

Le **Ciné-club universitaire** présente des cycles de films le lundi (6 fr. la séance ou 40 fr/10 séances). Un nouveau cycle est présenté chaque semestre. Vous pouvez également faire partie du comité du Ciné-club (étudiant-e-x-s uniquement) pour participer à l'élaboration des cycles.

Le ciné-pass est un abonnement à 30 fr. qui vous permet de ne payer que 10 fr. par séance dans les cinémas indépendants de Genève (infos sur cinepass.ch). Des groupes de cinémas offrent également des réductions par le biais de cartes.

Par ailleurs, le **Spoutnik** (cinéma de l'Usine) vend une carte de membre à 25 fr. par an qui donne droit à des entrées à 8 fr.

et est animé par un collectif proposant une excellente sélection de films indépendants chaque mois.

La **Maison des arts du Grütli** est le lieu des cinéphiles à Genève. Ses cinémas organisent des séances de qualité ainsi que des débats et des ateliers liés au septième art, l'entrée est à 8 fr. pour les étudiant-e-x-s.

Les différentes associations étudiantes organisent régulièrement des projections gratuites à l'uni, au **Nadir** ou à **la Datcha**, pour vous tenir au courant soyez attentif-ve-x-s aux affiches dans les bâtiments universitaires.

Ciné-club universitaire

Activités culturelles de l'université
022 379 77 24, culture.unige.ch
Séances à l'Auditorium Arditi
Av. du Mail 1, 1201 Genève
cineclub@unige.ch

Spoutnik

Pl des Volontaires 4, 1205 Genève
 Entrée de la salle :
 Rue de la Coulouvrenière 11 (1^{er} étage) ,
www.spoutnik.info
 022 328 09 26, cinema@spoutnik.info

Cinemas Grütli

Rue Général Dufour 16, 1204 Genève
 022 320 78 78
www.cinemas-du-grutli.ch

Le Nadir

Bd Carl-Vogt 102, 1205 Genève
www.lenadir.ch

La Datcha

Bd d'Yvoy 18, 1205 Genève
www.unige.ch/asso-etud/datcha/
datcha@unige.ch

THÉÂTRE & DANSE

Presque tous les théâtres font des réductions pour les étudiant-e-x-s à l'entrée. Voir aussi avec les Activités Culturelles de l'université pour des billets gratuits ou à tarif réduit. L'entrée au **TU-Théâtre de l'Usine** est à prix libre le samedi. Le **Théâtre St-Gervais**, **Théâtre du Loup** et le **Théâtre du Galpon** ont une programmation à des prix abordables, avec des réductions pour les étudiant-e-x-s. **L'Étincelle** est le théâtre de la Maison de quartier de la Jonction, on y trouve des spectacles de compagnies indépendantes et d'artistes qui n'auraient pas les moyens de jouer ailleurs.

Pour la danse contemporaine, l'**ADC** propose une riche programmation de la scène contemporaine à des prix abordables et avec des réductions étudiantes.

Théâtre du Galpon

Rte. des Péniches 2, 1213 Petit-Lancy
 022 321 21 76, www.galpon.ch

Le Théâtre St-Gervais

Rue du Temple 5, 1201 Genève
 022 908 20 00, www.saintgervais.ch

Théâtre du Loup

Ch de la Gravière 10, 1227 Les Acacias
 022 301 31 00, www.theatreduloup.ch

L'Étincelle

Av de Ste-Clotilde 18bis, 1205 Genève
 022 545 20 20, www.mqj.ch

TU-Théâtre de l'Usine

Rue de la Coulouvrenière 11, 1204 Genève
 022 328 08 18 www.theatredelusine.ch

ADC - Genève

Place Sturm 1, 1206 Genève
 022 329 44 00 www.pavillon-adc.ch

CONCERTS & SOIRÉES

Le site incontournable pour découvrir les événements pas chers est à l'adresse <http://www.ladecadanse.darksite.ch>. Vous y trouverez presque tous les concerts et soirées à Genève.

Après l'évacuation de la presque totalité des squats et des lieux alternatifs de Genève, les endroits pratiquant la gratuité ou le prix libre (on donne ce que l'on peut/veut) se font très rares.

Il y a néanmoins des concerts à des prix abordables à **l'Usine**, à **l'Écurie** (Îlot 13), au **Kauri**, au **Pachinko**, au **Walden**, à **la Galerie**, au **10 bis**, à **la Parfumerie**, à **la Zona Mutante** ou à **La Cave 12** destinée aux musiques dites expérimentales.

Enfin, Genève accueille de nombreux festivals en plein air durant l'été. Ceux-ci sont souvent gratuits. Parmi ceux-là, il y a la célèbre Fête de la musique organisée chaque année à la fin du mois de juin.

Usine

Place des Volontaires 4, 1204 Genève
022 781 34 90, www.usine.ch

L'Écurie (Îlot 13)

Rue de Montbrillant 14, 1201 Genève
<http://www.lecurie.ch>

Le Kauri

Place des Volontaires 4, 1204 Genève

Motel Campo

Rte des Jeunes 13, 1227 Carouge
www.motelcampo.ch

Pachinko

Rue des Amis 9, 1201 Genève

Walden

Rue des Amis 9, 1201 Genève

La Galerie

Rue de l'industrie 13, 1201 Genève

10 bis

Rue des Grottes 10, 1201 Genève

La Parfumerie

Chemin de la Gravière 7, 1227 Les Acacias
www.laparfumerie.ch
022 341 22 21, contact@laparfumerie.ch

Cave 12

Rue de la Prairie 4, 1202 Genève
078 682 1235, cave12@cave12.org,
www.cave12.org

Zona Mutante

Plateau de Frontenex 5
1208 Genève

Porteous

Chemin de la Verseuse 17bis, 1219 Aïre

La Gravière

Chemin de la Gravière 9, 1227 Les Acacias
079 451 13 03

LIVRES

Parfois, au lieu de les acheter, il est possible de trouver certains livres recherchés dans une bibliothèque. En plus des bibliothèques universitaires, il existe de nombreuses autres bibliothèques publiques (dites bibliothèques municipales) où l'emprunt est gratuit. Vous trouverez les adresses, les horaires et d'autres informations sur institutions.ville-geneve.ch/fr/bm/. **L'infokiosque de Genève** est un salon de lecture, salon de thé, bibliothèque, salle de projections, de conférences ou de réunions, des archives de luttes. Des permanences ont lieu à la Buvette de l'Îlot 13 tous les mardis de 16h à 19h et au Silure tous les vendredis de 17h à 20h. Un petit infokiosque a aussi vu le jour au **Nadir**.

Filigrane est la bibliothèque de F-information et dispose de livres, vidéos, etc. sur le féminisme et les questions de genre.

LIBRAIRIES

La carte d'étudiant-e-x devrait vous faire bénéficier d'une réduction de 5 à 10% dans les différentes librairies du canton. Nous conseillons particulièrement la **Librairie du Boulevard, Albatros** (spécialisée dans la littérature hispano-américaine), **Fahrenheit 451** et **La Librairie la Dispersion**.

LIVRES D'OCCASION

Il y a à Genève plusieurs librairies d'occasion bien fournies et bien organisées, où l'on peut aussi trouver des livres universitaires: les principales sont **la Trocante** (Chez Nicolas) et **Au Point du Jour**. Sinon, il y a toujours **le marché aux puces** ou le marché aux livres et disques où l'on trouve des livres en tout genre.

OUVRAGES SCIENTIFIQUES

La librairie **Ellipse** propose toute une gamme d'ouvrages scientifiques (informatique et sciences).

Infokiosque

Buvette de l'Îlot 13, rue de Montbrillant 14
1201 Genève, permanence chaque mardi de 16h à 19h et au Silure le vendredi, 17h-20h.

Filigrane

F-information, rue de la Servette 67
1202 Genève, 022 740 31 41
www.f-information.org/filigrane
filigrane@information.org

Librairie du Boulevard

Rue de Carouge 34, 1205 Genève
022 328 70 54, www.librairieduboulevard.ch

Libreria Albatros

Centre culturel Tierra Incógnita
Rue Charles-Humbert 6, 1205 Genève
022 731 75 43, www.libreria-albatros.ch

Fahrenheit 451

Rue Voltaire 24, 1201 Genève
022 566 28 27, www.fahrenheit451.ch

Librairie la Dispersion

Rue des Vieux-Grenadiers 10, 1205 Genève
www.ladispersion.ch / 022 800 16 46

La Trocante (chez Nicolas)

Îlôt 13, 15bis rue des Gares, 1201 Genève

Au Point du Jour

Passage du Rond-Point 4
1205 Genève, 022 800 10 65

Marché aux Livres et Disques

Place de la Fusterie, les mardis et
vendredis d'avril à octobre

Marché aux Puces

Plaine de Plainpalais, mercredi et samedi

Ellipse

Rue Jean-Jacques Rousseau 14,
1201 Genève / 022 909 89 89

**Centre International de Recherche
sur l'Anarchisme (CIRA)**

Av. de Beaumont 24, 1012 Lausanne
www.cira.ch, info@cira.ch

Archives Contestataires

2 bis, rue de la Tannerie, 1227 Carouge
www.archivescontestataires.ch
infos@archivescontestataires.ch

Le Silure

Usine Parker
50c Rue Jacques-Grosselin, 1227 Carouge
bibliothèque de l'infokiosque
www.silure-ge.net
076 291 19 71 / silure@riseup.net

PRESSE

Le comité de la CUAÉ écrit un journal, **le Regard critique**, qui tente de vous tenir informé·e·s des aléas de la politique universitaire et autres luttes en cours. Plusieurs autres associations d'étudiant·e·s publient par ailleurs leur propre journal et les mettent à disposition dans les bâtiments universitaires. Quelques exemples en sont les journaux **REEL** (Revue Écrite par les Étudiant·e·s en Lettres), **Fraicheur Létale** (écrite par les étudiant·e·s en histoire de l'art), **iphilo** (la revue de Phileas, l'association des étudiant·e·s en philosophie) et **International-Ink** (le journal de l'association des étudiant·e·s en science politique et relations internationales). Certains journaux et médias ne sont accessibles qu'en ligne, comme le journal **Topo** (topolitique.ch) ainsi que sa web TV **Topo TV**. Il existe en outre une web radio étudiante, **Fréquence banane**

(frequencebanane.ch) ainsi que **Radio Usine** (fr-ch.radioline.co/ecouter-radio-usine) et **LibrAdio** (libradio.org).

Le site **Renversé** (renverse.co) offre une sélection critique de l'actualité générale et militante de Genève et d'ailleurs. Pour les questions féministes, vous trouverez sur **radiorageuses.net** un ensemble d'émissions féministes francophones sur l'actualité.

Pour consulter des journaux, il existe une salle de presse dans la bibliothèque d'Uni Mail où de nombreux périodiques en diverses langues sont répertoriés et accessibles gratuitement.

La bibliothèque de l'UniGE vous donne accès à PressReader (Le Temps, NZZ, ...): https://unige.swisscovery.sls.ch/permalink/41SLSP_UGE/3sd648/alma991011858060205502, <https://about.pressreader.com/>.



SPORT

Le **Service des Sports de l'Université** propose un très grand choix d'activités sportives gratuites ou à prix réduits, individuelles ou collectives. Il propose également des sorties. Consultez les programmes chaque semestre.

Les piscines municipales (consulter l'annuaire) offrent des réductions pour les étudiant-e-x-s. À Genève: consulter <http://www.ville-geneve.ch/themes/sport/lieux-sport/piscines/>. Pensez à regarder les piscines ailleurs dans le canton, moins chères et plus tranquilles. L'entrée des **Bains des Pâquis** coûte 2 fr. On y trouve aussi un sauna, un hammam et une buvette avec plat du jour à 15 fr. Pensez également au lac et aux rives du Rhône et de l'Arve, agréables et gratuits.

Service des sports de l'Université

Rue De-Candolle 4, 1205 Genève

4^{ème} étage

022 379 77 22

www.unige.ch/dife/sports

sports@unige.ch

Bains des Pâquis

Le sauna est ouvert de début octobre à fin avril (le mardi est réservé aux "femmes").

Hiver (sauna, hammam, bain turc):

lundi 13.-, 20.- les autres jours / Été: 10.-

Quai du Mt-Blanc 30, 1211 Genève 2

www.bains-des-paquis.ch

info@aubp.ch

022 732 29 74

ATELIERS

A Genève, il y a divers ateliers où apprendre à utiliser des outils, à bricoler, à réparer son vélo en mettant directement du matériel à disposition. Il y a également des lieux où il est possible d'emprunter des outils, du matériel électronique, ou encore un four à raclette !

La Manivelle est une bibliothèque d'objet pour l'emprunt. Leur catalogue est disponible sur leur site internet. Pour emprunter du matériel, il est nécessaire d'être membre. Les abonnements annuels et mensuels sont bon marché.

Tool x Pool est un atelier et collectif féministe qui s'organise en mixité choisie sans homme cis¹ pour bricoler. Des formations sont également proposées pour apprendre le fonctionnement de divers outils et leur utilisation. Les formations sont à prix libre et le programme des activités se trouve sur leur compte Instagram.

1 cis: personne se reconnaissant dans son genre assigné à la naissance

La Manivelle

www.lamanivelle.ch

Chemin des Sports 87, 1203 Genève

Tool x Pool

Insta: [toolxpool](https://www.instagram.com/toolxpool)

Route des Acacias 11bis, 1227 Genève



VIE UNIVERSITAIRE

FAÏTIÈRE DES ASSOCIATIONS D'ÉTUDIANT-E-X-S

La Conférence Universitaire des Associations d'Étudiant-e-x-s (CUAE) est l'association faïtière des étudiant-e-x-s de l'université, et leur porte-parole auprès des autorités universitaires et politiques concernées. La CUAE se compose des associations d'étudiant-e-x-s et des groupes d'intérêt qui y sont affiliés. Ainsi, un-e-x étudiant-e-x est indirectement membre de la CUAE au travers de son association si celle-ci y est affiliée. Mais il est aussi possible de s'engager à la CUAE à titre individuel.

La CUAE a pour but de défendre les intérêts des étudiant-e-x-s et des associations tout en offrant un certain nombre d'avantages et de prestations. La CUAE est politiquement indépendante et inscrit son action dans un cadre inclusif et bienveillant, en tâchant de ne reproduire, ni alimenter aucun phénomène d'oppres-

sion. Ses structures sont démocratiques et elle est ouverte à tout-e-x étudiant-e-x et à toute association étudiante de l'université qui ne rentre pas en contradiction avec ses statuts.

STRUCTURE DE LA CUAE

L'organe suprême de la CUAE est l'**Assemblée Générale (AG)**, qui est convoquée au moins deux fois par année et qui décide des activités et des positions de la CUAE. Les séances sont publiques, tout-e-x étudiant-e-x peut donc y participer. Pour vous tenir au courant des dates de réunions, regardez notre site web ou référez-vous aux rappels contenus dans l'agenda que vous tenez entre vos mains. L'**Assemblée des Délégué-e-x-s (AD)** est composée de délégué-e-x-s envoyé-e-x-s par toutes les associations et groupes d'intérêt membres de la CUAE et se réunit quatre fois par année. Elle transmet les communications de ses membres, prend connaissance et discute

des activités du comité de la CUAE.

QUELS SONT SES MEMBRES ?

L'Assemblée Générale élit lors de la première séance de l'année les membres du **comité**. Le comité joue un rôle central dans la mesure où il concrétise par des actions diverses et avec l'aide des trois **secrétaires permanent-e-x-s** la politique décidée par l'AG. Dans certaines occasions, des commissions ou **groupes de travail** peuvent être formés pour discuter et agir sur des thèmes précis, tels que le logement, le genre, la problématique des étudiant-e-x-s soumises au Permis B, la hausse des taxes, les espaces, la détresse étudiante, ou dernièrement la surveillance numérique. Toute personne intéressée et désirant participer aux réunions ou activités du comité est la bienvenue. Le comité se réunit chaque lundi au 102 Boulevard Carl-Vogt à 19h15. Vous pouvez aussi

appeler ou passer pendant les permanences des secrétaires pour discuter d'un point précis qui vous intéresse ou pour obtenir des renseignements plus généraux.

GROUPES DE TRAVAIL (GT)

Le **GT Ateliers de français** offre des ateliers de français aux personnes qui en ont besoin. Ces ateliers ont lieu deux fois par semaine (les lundis et les mercredis de 18h15 à 20h) durant le semestre universitaire. Ces cours sont ouverts à touxtes sans inscription et quel que soit son niveau de français, mais il est préférable d'arriver en début de semestre. Les ateliers sont gratuits et donnés par des étudiant-e-x-s bénévoles. Ils peuvent prendre une forme très différente d'une semaine à l'autre (conversation, français spécifique au domaine d'étude, etc.) même si l'échange apparaît comme dénominateur commun à ce GT. Les horaires et les salles des ateliers de français sont sur la page Facebook du GT

(Ateliers de Français GE) et sur instagram (@ateliersdefrançais).

Le groupe de travail « **GT genre** » de la CUAE travaille sur les questions de genre et de féminisme dans une perspective politique et radicale. Il regroupe des étudiant-e-x-s de l'université (et au-delà !) et s'organise en mixité choisie sans mec cis¹. Iels se réunissent deux fois par mois pour aborder les thématiques de genre et de féminisme en revendiquant des valeurs anticapitalistes, antiracistes, transinclusives, décoloniales et solidaires avec les TDS². Iels organisent aussi des actions et des évènements concrets dans et autour de l'université. Iels travaillent principalement en ce moment sur le dégenrage des toilettes (voir p.40). Si vous êtes intéressé-e-x-s à rejoindre ce groupe de travail, écrivez-nous à genre@cuae.ch

¹ cis: personne se reconnaissant dans son genre assigné à la naissance / ² TDS: travailleureuse du sexe

Le groupe de travail « **Gt Internationalisme** » travaille sur la question des conflits sociaux et des guerres à l'international dans une perspective internationaliste qui combat les racismes, l'impérialisme, le colonialisme, le patriarcat, les fascismes et tous les autres systèmes d'oppression, dans une vision radicalement antiautoritaire. Il regroupe des étudiantexs de l'université et d'ailleurs. Iels se réunissent une fois par mois. Si vous êtes intéresséexs à rejoindre ce groupe de travail, écrivez-nous à internationalisme@cuae.ch.

PERMANENCES CUAÉ

Trois secrétaires (à temps partiel) prennent en charge le travail administratif et assurent l'accueil des étudiant·e·x·s au **bureau de la CUAÉ** sans rendez-vous (horaires des permanences disponibles sur le site web de la CUAÉ, et sur la porte du bureau, 102 boulevard Carl-Vogt). Les secrétaires sont à votre disposition pour vous soutenir dans vos démarches et vous fournir des informations relatives à l'université, aux bourses, aux permis étudiants ou aux associations.

DOMAINE D'ACTIVITÉ DE LA CUAÉ

Les sujets traités par la CUAÉ changent d'une année à l'autre. Pour connaître les dossiers traités les années précédentes et actuelles, nous vous renvoyons à notre site web www.cuae.ch où des résumés

sont publiés mensuellement. Vous pouvez également vous renseigner auprès des secrétaires permanent·e·x·s.

De manière générale, nous avons une approche syndicale mais non corporatiste en ce qui concerne les intérêts des étudiant·e·x·s. Nous prenons position sur des sujets spécifiquement universitaires (plans d'études, bourses, taxes universitaires, accords internationaux, indépendance académique, etc.) et sur des questions plus larges qui touchent directement la qualité de vie des étudiant·e·x·s et l'accessibilité aux études (logement, loi sur les étrangers, marchandisation de la formation, etc.).

ASSOCIATIONS

ASSOCIATIONS DE FILIÈRE

Les étudiant·e·x·s qui s'organisent en association directement rattachée à une subdivision (département, faculté, section, institut) peuvent se faire reconnaître par le

rectorat. Cela leur donne des droits en matière d'affichage, d'utilisation des locaux de l'université et de subventions. Pour devenir membre de votre association de département, institut ou faculté, il suffit, en début d'année, de remplir la fiche d'inscription, passer aux stands de la CUAÉ ou remplir la fiche que vous fait signer votre association de filière. Attention, l'inscription doit être renouvelée chaque année! La feuille d'inscription doit être glissée dans l'une des urnes rouges que l'on trouve à côté de la loge des huissier·ère·x·s de certains bâtiments de l'université. Ce petit geste, à répéter chaque année, permet aux associations existantes et reconnues de toucher des subventions ordinaires. Rappelons que cette inscription ne vous coûte rien, puisque la part de 5 fr. qui revient aux associations est prélevée sur les taxes fixes que vous payez de toute façon. De plus, c'est un geste ponctuel qui ne vous engage en rien à participer régulièrement aux activités de ladite asso-

ciation. Chose que, par ailleurs, nous vous encourageons vivement à faire si vous en avez les moyens et l'envie. Les associations reconnues peuvent également toucher des subventions extraordinaires pour des projets en s'adressant à la **Commission de Gestion des Taxes Fixes (CGTF)**.

Les associations ont leur vie propre et s'occupent des questions relatives à leur département ou faculté, par exemple les problèmes de plans d'études, d'évaluation de cours, d'examens; certaines organisent des fêtes ou encore des conférences.

Le rectorat a le droit d'exiger une preuve de représentativité des associations (10% du corps intéressé), mais cela ne l'oblige en rien à les consulter sur les projets qui les concernent. En effet, bien que la loi sur l'université souligne l'importance de la « consultation » au sein de l'université, dans la pratique le rectorat et les doyen-ne-x-s ne s'intéressent guère à l'avis des associations sur les enjeux importants.

AUTRES ASSOCIATIONS

Il existe aussi des associations non-reconnues mais simplement enregistrées parce qu'elles ne sont rattachées à aucune subdivision ou filière. C'est pourquoi elles ne bénéficient pas d'une subvention ordinaire liée au nombre de leurs membres. Par contre, comme les associations reconnues, elles peuvent demander des subventions extraordinaires pour des projets à la **CGTF**. Vous trouverez toutes les informations relatives aux subventions à l'adresse suivante: <https://agora.unige.ch/cgtf/propos>. Cela leur donne également des droits en matière d'affichage et d'utilisation des locaux de l'université.

La plateforme numérique « Agora des associations d'étudiant-e-x-s de l'Université de Genève », est destinée à faciliter la gestion des associations d'étudiant-e-x-s et à rendre visible les activités des associations. Cette plateforme comprend quatre parties :

- Un site principal des associations actives, permettant de les répertorier et de les contacter ;
- Un agenda associatif regroupant les événements à venir organisés par les associations ;
- La Commission de gestion des taxes fixes (CGTF), avec la possibilité de faire des demandes de subvention en ligne pour les projets associatifs ;
- Un kit site web pour les associations.

AEAG

L'Association des Etudiant·e·s Albanais·e·s de Genève (AEAG) est une association à but non-lucratif qui a pour but de mettre en contact les étudiant·e·s albanophones à Genève et de les aider lors de leurs débuts académiques ainsi que tout au long de leur parcours. Elle pourvoit à la sensibilisation et à l'orientation des étudiant·e·s des divers degrés à l'intérêt qui doit être attribué aux études supérieures. Ses objectifs sont réalisés principalement au travers de conférences, de spectacles artistiques, de débats académiques et culturels, ceci dans le cadre d'une union autour de la culture et des traditions albanaises.

L'AEAG est ouverte à toute proposition et tout projet de ses membres. Rejoignez-nous sur notre page FB ou notre site.
www.facebook.com/aeageneve/
www.aeag.ch, assoaeag@gmail.com

AED

Qui sommes-nous? L'Association des Etudiants en Droit de l'Université de Genève (AED) a été créée en 1968. Elle est l'association reconnue par la Faculté pour représenter les étudiants en droit de l'UNIGE.

Comment devenir membre? Rien de plus simple : les étudiants en droit ayant souscrit à la fiche de subvention sont membres de l'AED. La fiche d'inscription peut être signée le jour de l'Assemblée Générale, ou lors de la présentation annuelle de l'AED. En dehors de ces deux occasions, la fiche peut être signée sur simple demande au comité, ou lors des différents événements organisés par l'association.

Quelles sont nos activités ? Parrainages, polycopiés, répétiteurs, cours collectifs, plateforme de ventes de livres, événements sociaux (apéros, soirées, etc.), conférences

Participez à la vie de votre Faculté!!! Soyez présents à l'Assemblée Générale (quelques semaines après la rentrée) afin d'intégrer le comité

de l'association et vous enrichir d'une expérience très appréciée professionnellement.

Comment suivre notre actualité et nous contacter ? www.aed-geneve.ch // www.facebook.com/AEDGeneve // aed@unige.ch

AEDA

L'AEDA (Association des Etudiant·e·s pour la Défense des Animaux) a pour objectif la défense des droits et intérêts des animaux au sein de l'Université de Genève. Nous militons pour l'abolition de l'exploitation animale et de la mise à mort cruelle et non-nécessaire de milliards d'animaux conscients, sensibles et innocents. Nous organisons différents événements comme : des stands, des projections avec des apéros, des conférences...

N'hésite surtout pas à nous contacter par mail (aeda@unige.ch) ou en message privé sur instagram (@aeda.unige) si tu souhaites nous rejoindre et/ou si tu as des idées, propositions ou questions ! On se réjouit !

AEEA

L'Association des Étudiant·e·s pour un Espace Autogéré voit le jour en février 2010 afin d'obtenir un espace de détente, d'échange et de critique géré par les étudiant·e·s et pour les étudiant·e·s. Après de longues négociations, une salle – qui sera baptisée Le Nadir – est finalement mise à disposition des étudiant·e·s. Nous sommes dans le bâtiment d'UniMail au 102, bd Carl Vogt.

Le Nadir se propose de construire une vision alternative à l'optique marchande de la vie estudiantine : le partage, le recyclage et le bricolage sont encouragés, la petite restauration ainsi que les boissons sont offertes à prix libre.

Depuis 2011, il a hébergé différents événements (projections, bouffes populaires, discussions, apéros, réunions, ...) dans le but d'encourager les échanges entre les étudiant·e·s. Si tu partages avec nous les principes de l'autogestion et tu penses aussi que l'uni pourrait être plus qu'une usine à diplômes passe une fois au comité!

AEEG

L'AEEG (Association des Etudiant·e·s en Etudes Genre) est ouverte à touxtes les étudiant·e·s s'intéressant aux questions de genre. Elle a pour volonté de rendre visibles diverses questions féministes en s'associant avec d'autres associations internes ou externes à l'Université. Tout au long de l'année, l'association a pour projets d'organiser des projections de films suivies de débats ainsi que des conférences avec intervenant·e·s pour analyser des enjeux de société à travers le prisme du genre. Rejoignez-nous!

AEF

Bienvenue à l'Association des Étudiant·e·s Francophones! Notre objectif principal? Promouvoir les valeurs défendues par la Francophonie ainsi que sa grande diversité culturelle. Le saviez-vous? La Fran-

cophonie représente un assemblage de communautés et de cultures diverses formant un réseau unique au monde de plus de 250 millions de personnes, à l'histoire, la culture et aux coutumes différentes qui partagent néanmoins une seule et même langue, aux variations sonores et écrites multiples: le français. En tant qu'association d'étudiant·e·s, notre but est avant tout de passer des moments inoubliables lors d'événements aussi variés que nos partenariats. C'est le cas avec l'OIF, avec les activités culturelles de l'ONU ou encore avec d'autres associations estudiantines de l'UNIGE. Grâce à notre association, vous ferez des rencontres à l'ONU, suivrez des conférences, participerez à des ateliers culinaires ou à des voyages de fin d'année. Vous vous cultiverez également lors de festivals de cinéma, et vous amuserez lors de grandes soirées étudiantes que nous organisons.

FB : AEF Unige / IG: @aefunige

AEFLE

L'Association des Étudiant-es en Français Langue Étrangère (AEFLE) a été créée pour deux raisons: contribuer à la reconnaissance du Français langue étrangère (ci-après FLE) en Suisse et ouvrir un espace d'échange.

Elle s'efforce de favoriser la cohésion au sein des différentes sections du FLE, de contribuer activement à la reconnaissance du FLE comme discipline enseignable à part entière en Suisse et d'informer ses étudiant-es sur des expériences pratiques de l'enseignement du FLE.

L'AEFLE se donne également pour objectif de favoriser les échanges entre étudiant-es, enseignant-es et collaborateurices en organisant des événements divers. Elle accueille et conseille les étudiant-es de FLE et les étudiant-es d'échange et aide celles-ces qui font face à un problème quelconque et transmet des infos utiles telles

qu'offres d'emploi/stage, conférences, événements culturels. N'hésitez pas à nous contacter pour toute question, remarque ou suggestion à l'adresse suivante: aefle@unige.ch

AEFRAM

L'AEFRAM a pour but de rapprocher les étudiants de français moderne dans un cadre différent, mieux à même de tisser des liens. L'association propose donc des activités variées et ouvertes à tous : sorties théâtre à prix réduits, apéritifs entre étudiants, soirées jass & jeux, concours de dictée, fêtes spéciales Lettres, etc. L'AEFRAM a aussi pour vocation d'aider les étudiants, alors si vous avez des questions n'hésitez pas à contacter l'association à l'adresse: aeframunige@gmail.com

AEHES

L'AEHES (Association des étudiant-es en histoire économie et société) est rattachée au bachelor d'histoire-économie-société de la faculté des sciences de la société (SDS) et est ouverte à tou.t.e.s les étudiant.e.s. Ses buts sont de permettre aux étudiant.e.s du bachelor d'histoire-économie-société d'avoir une représentation dans l'université, de les rassembler dans différentes activités, de les soutenir dans leur parcours universitaire et de les lier aux autres étudiant.e.s de la faculté SDS. Nous organisons divers types d'événements (apéros, soirées, projections, etc.) et des services aux étudiant.e.s de la faculté SDS (partage de résumés, permanences, relecture de travaux, etc.). Si la vie associative ne te fait pas peur et que tu aimes passer du temps avec d'autres personnes, l'association est faite pour toi !

<https://www.facebook.com/aehes.histec/>
aehes-histec@unige.ch

AEG

Tu veux rencontrer des géographes ? Tu as un projet à organiser ? La vie associative t'intéresse ? L'Association Etudiant.e.s en Géographie (AEG) est faite pour toi !

Nous organisons diverses activités dans un cadre convivial comme un voyage d'étude, des conférences, des projections ou simplement des apéros pour mieux connaître les géographes qui t'entourent. N'hésite pas à nous contacter via le mail officiel (aeg@unige.ch), la page instagram ([aegunige](https://www.instagram.com/aegunige)) ou Facebook ([aeg.unige](https://www.facebook.com/aeg.unige)) ou passe simplement nous voir lors d'une réunion.

Tes idées, ta créativité et ta motivation sont les bienvenues !

AEHG

L'Association des Étudiants en Histoire Générale (AEHG) sert avant tout à défendre les intérêts des étudiants en histoire générale de l'Université de Genève. Elle essaie également de renforcer les liens entre étudiants à travers des événements ponctuels (concours photo, rallye-bar) ou réguliers (ciné-club, soirée jeux, club de lecture). Elle organise des visites et voyages culturels et elle édite une revue (L'Atelier historique) qui met en avant les travaux des étudiants. L'AEHG est ouverte à tous les étudiants en histoire générale ; les membres du comité sont toujours enchantés de recevoir des propositions et des conseils, et ils seraient heureux de pouvoir vous compter parmi eux ! Si vous êtes intéressés ou voulez simplement voir à quoi ressemble la vie associative sans pour autant s'engager, il suffit de nous contacter à : aehg-lettres@unige.ch.

AEHR

L'Association des Étudiant.e.s en Histoire des Religions (AEHR) réunit des étudiant.e.s intéressé.e.s par une approche non-confessionnelle du religieux, qui privilégie les points de vue historiques et anthropologiques. L'histoire des religions telle qu'elle est pratiquée et enseignée à Genève s'inscrit dans une veine résolument comparatiste et les activités de l'AEHR sont le reflet de cette volonté de mise en regard des pratiques cultu(r)elles. Ainsi, outre ses collaborations aux événements du département des Sciences de l'Antiquité, l'AEHR met en place un programme d'activités culturelles ne se posant aucune limite en termes d'aire géographique ou d'époque. Depuis sa création il y a trois ans, l'AEHR a notamment créé un ciné-club, organisé un atelier de lecture et une table ronde avec un conférencier, invité un artiste en résidence au Mamco à présenter son travail et organisé diverses visites d'exposition.

AEL

L'Association des Etudiant·e·x·s en Lettres (AEL) est l'association faîtière de la Faculté des Lettres. Elle vise à représenter l'ensemble des étudiant·e·x·s de la faculté, à défendre leurs intérêts et à améliorer leur quotidien à travers diverses initiatives. Elle aide par exemple les étudiant·e·x·s à établir leur horaire en début d'année, met à disposition une salle en libre accès à l'Aile Jura d'Uni-Bastions, et sert de porte-parole auprès du décanat. L'AEL

cherche également à réunir les étudiant·e·x·s et à faire vivre les bâtiments de la faculté. Dans ce but elle organise des fêtes (Des Shots et des Lettres), casse la marmite traditionnelle de l'Escalade, organise des apéritifs, cafés et soirées jeux, et soutient les projets estudiantins.

L'AEL apporte son aide à toute association de la faculté ainsi qu'aux étudiant·e·x·s qui en font la demande.

ael@unige.ch - unige.ch/asso-etud/ael/

FB: @AELgeneve / IG: @ael.unige

AELCA

Chèr·e·x·s étudiant·e·x·s,

Nous nous permettons de vous présenter notre association l'AELCA (association des étudiants en langue et culture arabe). Cette association a pour objectif de créer un lien entre les différents étudiants de l'unité d'arabe et leur permettre de mieux apprécier leur cursus universitaire ainsi que la langue et la culture arabe tout en leur permettant d'être en lien avec leur programme d'étude.

Cette association a pour objectifs d'organiser le maximum d'activités liées au monde arabe tout en approfondissant la connaissance du monde arabe, de ses peuples, de ses cultures et de la langue arabe pour ceux qui auront déjà choisi de faire un premier pas dans cette direction en entreprenant des études universitaires en arabe.

AELICO

Fondée en 2018, l'Association des Etudiant·e·x·s en Littérature Comparée (AELiCo) a pour but de faire vivre le programme de littérature comparée et de réunir ses étudiant·e·x·s et collaborateurices en organisant par exemple, des conférences, des apéros, des sorties, ainsi que des projections de films. Elle cherche à faire connaître cette mystérieuse discipline qu'est la littérature comparée en se basant sur les caractéristiques qui la rendent unique telles que l'interdisciplinarité et la multiculturalité. L'AELiCo veut promouvoir au sein de l'université un esprit ouvert poussant à l'accueil et à la découverte de divers héritages culturels et linguistiques. Elle se tient également à disposition des étudiant·e·x·s afin de leur apporter son aide.

Mail : aelico@unige.ch

Page Facebook : @aelico.geneve

Instagram : @aelicounige

AELLA

L'Association des Étudiant-e-x en Langue et Littérature Anglaises (AELLA) a pour but de promouvoir et célébrer les littératures et cultures anglophones au sein du département d'Anglais en organisant des activités culturelles et sociales. Nous organisons plusieurs événements durant l'année: apéros, soirées jeux, semaines à thème, concours, sorties et visites. Les activités que nous animons comptent un club de lecture, un groupe d'écriture créative et un club de diffusion de films. De plus, nous soutenons les activités du département, telles que le journal départemental Noted et les soirées de fin de semestre. À travers notre association, nous défendons aussi les intérêts des étudiant-e-x en anglais et nous facilitons la communication entre le corps étudiant et le corps enseignant. N'hésitez pas à nous contacter!
aella@unige.ch
Insta: aella.unige / FB: AELLA

AELOGO

La logopédie est la rééducation des troubles de la parole, du langage et de la communication auprès d'enfants, d'adolescents et d'adultes. L'association des étudiant-e-s en logopédie de l'université de Genève a pour buts de faire connaître la profession de logopédiste au grand public, d'assurer la cohésion entre les étudiant-e-s des deux années de maîtrise, de défendre les étudiant-e-s dans le contexte actuel de restrictions budgétaires sur le canton de Genève et de représenter les étudiant-e-s auprès des responsables de la maîtrise, du décanat et du rectorat. Vous voulez en savoir plus ?
Voici notre page facebook:
AELogo - Association des étudiantes en logopédie de l'Université de Genève
Et notre mail : aelogo@unige.ch
Insta: @aelogopedie
Facebook : AE Logopédie

AERU

L'Association des Étudiant-e-x-s en Russe est une association avant tout conviviale. On organise régulièrement des apéros dans une ambiance chaleureuse pour créer des liens entre étudiant-e-x-s. Notre ciné-club a lieu plusieurs fois par semestre et projette des films russes aussi bien classiques que contemporains, et est suivi d'une discussion autour d'un verre de vodka. Nous proposons aussi de découvrir la culture russe ensemble en organisant des événements littéraires (avec le cercle littéraire étudiantin russe) et culturels, comme aller voir une pièce de théâtre, un ballet ou un concert. N'oublions pas l'organisation de la traditionnelle Sainte Tatiana, la fête annuelle des étudiant-e-x-s russes, qui réunit toute l'unité de russe dans une ambiance de folie!
L'AERU est ouverte à toute personne intéressée par la culture russe, ou tout simplement désireuse de passer d'agréables moments. Nous nous réjouissons de vous rencontrer!

AES

L'AES est un lieu de rencontre et de discussion pour créer des liens entre futur-e-s sociologues. Ouverte à toute personne étudiant la sociologie, elle organise une fois par mois un Socio'péro, pour que chacun-e puisse prendre le temps d'une interaction sociale autour d'un apéro, dont l'habitus est bien ancré. L'AES co-organise également chaque semestre la soirée SDS. L'AES a aussi un fort ancrage dans la politique universitaire, pour défendre les valeurs et intérêts des étudiant-e-s, par le biais du comité scientifique ou des réunions avec le doyen et le rectorat. L'association est un intermédiaire privilégié entre le corps enseignant et les étudiant-e-s, pour régler des conflits ou améliorer la qualité de l'enseignement. Que tu veuilles profiter des festivités de la vie estudiantine ou t'impliquer dans la politique universitaire, n'hésite pas à rejoindre notre assoc'. En effet, si tu as une de ces envies, ou plein d'autres encore (on est ouvert-e-s à l'innovation), l'Association des Étudiant-e-s en Sociologie te tend les bras avec amour !

AESB

L'Association des Étudiant-es en Sciences Biomédicales (AESB) regroupe toutes les volées de la filière, de la première année de bachelors à la dernière année de master.

A travers son nom et des événements divers, elle cherche à représenter les étudiant-es du cursus biomédical et renforcer le partage, l'entraide et la cohésion entre eux.

Différents événements visent à créer ce dynamisme et cette solidarité entre étudiant-es. Nous proposons un système de parrainage pour que les étudiant-es des années supérieures puissent partager leurs connaissances et leurs expériences avec les nouveaux étudiant-es. Nous organisons également tout au long de l'année des apéros et soirées afin d'encourager les échanges et la consolidation des liens entre étudiant-es. N'hésitez pas à nous contacter à l'adresse suivante : aesb@unige.ch ou sur Instagram @ae_sciobiomed

AESDS

L'Association des Étudiant.e.x.s en Sciences De la Société est l'association faitière de la Faculté SdS.

Nos objectifs sont de défendre les intérêts étudiants au sein de la Faculté et de développer une vie étudiante et associative animée tout au long de l'année.

Nos membres formels sont des associations, mais tu peux volontiers t'engager avec nous pour participer à nos réunions et événements.

Tu peux nous contacter sur Insta (@sds_unige) ou par e-mail (aesds.unige@gmail.com ; aesds@unige.com).

AESPRI

L'Association des Étudiant.e.x.s en Science Politique et Relations Internationales (AESPRI) représente les étudiant.e.x.s en BARI et en BASPO. Elle défend les intérêts es-

tudiantins et favorise une vie étudiante active et dynamique. Elle représente les étudiant.e.s auprès des instances de l'Université et apporte une assistance aux étudiant.e.s (aide aux recours, conseils en cas de différends, etc).

L'association organise différents événements au cours de l'année. Conférences, sorties culturelles, week-end de ski, projections cinématographiques, sans oublier nos mémorables soirées ! Si on ajoute à cela le voyage d'étude organisé au printemps et la publication semestrielle du Ink, notre journal étudiant, on comprend pourquoi l'AESPRI est souvent citée comme l'une des associations les plus actives de l'Université de Genève.

Nous t'invitons à nous rejoindre pour échanger, débattre et participer à nos projets ou encore réaliser les tiens ! Pour nous contacter : aespri@unige.ch ou @aespriunige, et n'oublie pas la possibilité de nous aborder lors de nos événements !

AEST

L'Association des Étudiants en Sciences de la Terre et de l'Environnement a pour but de contribuer à la bonne vie et ambiance de la section et à l'interaction et échange entre les étudiants de toutes les volées.

Pour y parvenir, l'AEST propose différents événements tout au long de l'année comme des projections de film, des fondues, soirées, ainsi que des sorties entre étudiants.

De plus, l'AEST s'occupe aussi de défendre les intérêts des étudiants ainsi qu'à faire porte-parole des problèmes estudiantins auprès de la Section ou du Rectorat.

N'hésitez pas à nous contacter : aest-mail@unige.ch - www.unige.ch/asso-etud/aest
Nous sommes également sur Facebook : <https://www.facebook.com/aestgeneve>

AET

L'Association des étudiant-es en théologie

(AET) est l'espace de rencontre des étudiant-es pour toutes les questions et les activités touchant à la vie à la Faculté de théologie. L'AET propose des occasions pour se réunir autour d'un pique-nique, une ou plusieurs fois par semaine dans les périodes de cours. De plus, qu'il s'agisse de la vie administrative de la Faculté, de ses activités récréatives ou de tout autre échange de vues, une réunion mensuelle est consacrée à la discussion et au débat.

En outre, l'AET peut vous aider dans vos études, grâce à son système de tutorat mis en place grâce à la bonne volonté d'étudiant-es plus avancé-es dans les matières vues en cours. Intermédiaire écouté par le corps enseignant, l'AET peut également relayer les différents problèmes que vous pourriez rencontrer.

Chaque étudiant-e est membre de droit de l'AET. Mais nous sommes toujours à la recherche de bonnes volontés pour donner des coups de main, ponctuels ou plus réguliers, sur nos différents projets. Soyez donc les bienvenu-es!

AETI

L'Association des Étudiants en Traduction et Interprétation (AETI), représente les intérêts des étudiants de la Faculté de Traduction et d'Interprétation de l'Université de Genève.

Ainsi, l'AETI s'est fixé deux objectifs principaux : faire le pont entre les étudiants d'unités, de départements et de facultés différents ainsi que mettre en contact les étudiants avec le corps enseignant de la faculté et avec des organismes professionnels. Pour atteindre ces objectifs, l'association organise des événements à visée culturelle et académique et publie régulièrement des annonces de mandats sur sa page Facebook.

Le Comité se réunit une fois par mois et vous invite à venir assister aux réunions.

N'hésitez pas à nous contacter pour toute question, remarque ou suggestion à l'adresse suivante aeti@unige.ch ou via notre site <http://www.asso-etud.unige.ch/aeti/>.

AGEH

L'Association d'Étudiant.e.s Hispanophones de l'Université de Genève (AGEH) vise à célébrer la richesse de l'hispanophonie, offrant une connexion à une communauté mondiale via des événements et des activités culturelles. L'espagnol, langue de plus de 460 millions de locuteurs natifs, enrichit notre expérience académique et personnelle. Avec des événements variés comme des panels avec des défenseurs des droits de l'homme, des fêtes et des projections de films, l'AGEH explore la culture, la littérature et les arts hispanophones. Rejoignez-nous pour trouver 'una comunidad' !

AGLAE

AGLAE regroupe des étudiant.e.s de grec ancien, latin et histoire ancienne autour d'activités comme des lectures cursives et des projections de films. Mais ce n'est pas tout. L'association a pour but de promouvoir l'étude des branches mentionnées, et à cette fin, elle organise ou participe à des activités pour un plus large public, comme les Lectures homériques (tous les deux ans depuis 1998), un Trivial poursuit "spécial Sciences de l'Antiquité" élaboré en continu, le montage d'une tragédie grecque avec le "Projet Agamemnon" (novembre 2017), la revue d'étudiant.e.s de Sciences de l'Antiquité "SC.AN", la fête du Sanglier, et ainsi de suite.

Les activités et l'inscription sont ouvertes à toute personne intéressée. L'association est affranchie de toute orientation et rattachement de nature politique ou religieuse. aglaeinfo.wordpress.com // aglae@unige.ch

AJP - UNI

Des juristes, avocat-e-x-s, des enseignant-e-x-s et des magistrat-e-x-s ont choisi de s'engager aux côtés des travailleurs-x-euses, des locataires, des consommateurs-x-rices, des chômeurs-x-euses, des assuré-e-x-s, des détenu-e-x-s, des femmes, des immigré-e-x-s, des réfugié-e-x-s, des enfants, des patient-e-x-s, des victimes de l'injustice, de la violence et de la répression.

Tu étudies en droit ou ton cursus contient en partie du droit (bachelor, master, doctorat, ECAV) ? Tu souhaites donner du sens à tes études ? Tu participerais à la préparation de prises de position juridiques et politiques ? Tu souhaiterais en apprendre davantage à travers des conférences et autres événements ? Tu rencontrerais volontiers des gens qui ne font pas que du droit, mais défendent aussi des idéaux ? Tu voudrais simplement soutenir l'activité de l'association ? Alors rejoins-nous à l'Association des Juristes et étudiant-e-x-s progressistes de l'Université de Genève (AJP-UNI).

AMAGE

L'Association du Monde Arabe de l'Université de Genève vise à faire découvrir et redécouvrir le Monde arabe aux étudiant-e-s de l'UNIGE. Cette association n'a pas de visée politique, elle entend plutôt créer un lien entre les personnes déjà établies à Genève et celles qui viennent du monde arabe. L'Association cherche donc à promouvoir les différentes cultures - arabes ou autres - présentes dans le monde arabe, notamment à travers des conférences, des cinéclubs, des concerts, des cercles de lectures, ou des tandems linguistiques pour les personnes intéressées. La musique ou le cinéma, la langue et la littérature, l'histoire, l'architecture sont aussi au programme. L'AMAGE organise aussi des moments de rencontre en dehors du cadre universitaire, dans le but de faciliter l'intégration de ses membres, d'améliorer l'adaptation à la vie universitaire, et de passer du bon temps ensemble. N'hésitez pas à nous contacter à l'adresse suivante: amage@unige.ch ou sur notre Instagram

ou Facebook: [amage.unige](https://www.facebook.com/amage.unige)

AMEUG

L'Association Musulmane des Étudiants Universitaires de Genève (AMEUG) a été fondée en 2015 à l'initiative des étudiants et a été reconnue par le rectorat de l'université en 2019. L'AMEUG est ouverte à tous les étudiants de l'université de Genève et a pour vocation d'améliorer les conditions de vie des étudiants notamment en multipliant les rencontres et les échanges, en mettant en avant les valeurs d'éthiques religieuses et le respect interconfessionnel. L'AMEUG organise différents événements tout au long de l'année tel que des soirées jeux, discussions et débats d'actualités et/ou spirituels, ainsi que des conférences sur différents sujets.

Mail : ameug@unige.ch
IG : [ameug.insta](https://www.instagram.com/ameug.insta)

AMNESTY

Amnesty Unige rassemble des personnes désireuses de s'engager pour l'application et la promotion des droits humains. Notre objectif principal est de sensibiliser le milieu universitaire, mais également un public plus large sur les violations de la dignité humaine, notamment à travers l'organisation de conférences, la tenue de stands et autres actions s'inscrivant à la fois dans une portée mondiale et locale. Amnesty Unige est composé de plusieurs groupes de travail traitant chacun d'une problématique particulière, à savoir les conflits armés, la lutte contre les discriminations, l'économie et l'environnement, la migration et la lutte contre la répression. Pour rejoindre un ou plusieurs groupes, il suffit de s'inscrire à n'importe quel moment via notre site internet: <https://amnesty-unige.ch> FB: Amnesty International Groupe Uni Genève IG: @amnestyunigeneve E-mail: amnestyunigeneve@gmail.com

ASEMA

ASEMA est une association étudiante qui fait partie de L'étincelle, et de la section suisse de la Tendance Marxiste internationale. Elle regroupe des étudiants de différentes facultés qui organisent des événements publics et des cercles de lectures. Notre but est d'analyser l'histoire et les mouvements sociaux actuels pour comprendre les sources de l'exploitation et l'oppression de la grande majorité des gens. Cela, afin de s'organiser contre tout ce qui nous empêche de mener une vie autodéterminée et libre.

L'ASEMA participe aussi à la vie politique universitaire et en général. Elle a notamment participé activement aux grandes mobilisations contre l'austérité.

Contact: cerclemarxiste@gmail.com
 FB: facebook.com/marxismeunige

CAFES SOLIDAIRES

Les Cafés sont un espace de rencontres informelles et d'échange avec les personnes migrantes. Autour d'un bon café ou thé et d'un croissant, ces rencontres permettent aux personnes migrantes de pratiquer le français, de découvrir et de s'intégrer à la vie genevoise, et à vous de découvrir de nouveaux horizons, de nouvelles cultures, et simplement de créer de véritables amitiés !

Les Cafés ne sont pas un espace de 'bénévolat' : on bénéficie toutes et tous des interactions qui se tissent dans ce lieu car on s'y sent bien, on apprend pleins de choses, et on n'est jamais seule !

Alors n'hésitez pas à venir prendre un café et discuter quelques instants, pendant le temps que vous souhaitez, c'est gratuit et sans engagement !

Où ? A la cafétéria d'Uni-Mail (côté tram)
 Quand ? Les mercredis de 9h à 11h
 Qui ? Ouvert à toutes et tous

CELVS

Un Collectif d'Étudiant-e-x-s en Lutte Contre les Violences Sexistes et le Harcèlement sexuel (CELVS) s'est constitué en 2015. Ce collectif a notamment organisé un grand colloque autour du tabou qu'est le harcèlement sexuel à l'UNIGE.

Il cherche à sensibiliser la population universitaire et améliorer le système institutionnel. À cette fin, le CELVS met en place des actions de prévention, il récolte des données sur les cas de harcèlement et il prend part à des commissions avec des instances externes et internes à l'Université.

Ouvert à tou-texs, le collectif se réjouit d'accueillir de nouveaux-elles membre-xs pour lutter contre les violences sexistes et le harcèlement sexuel.

Vous pouvez prendre contact avec le CELVS en écrivant à un e-mail à :
celvs.hs@gmail.com

CLUB GENEVOIS DE DEBAT

Veux-tu faire entendre ta voix partout où tu la portes ? Le Club Genevois de Débat (CGD) a pour vocation de promouvoir la prise de parole en public et l'art oratoire. Chaque mardi soir, dans une atmosphère bienveillante et amicale, ses membres sont invités à débattre de sujets tant philosophiques et politiques qu'humoristiques. Répartis en équipe afin de défendre ou d'accuser un sujet, les membres ont 3 minutes pour tenter de convaincre ou persuader.

En outre, le Club met à disposition des formations qui permettent de se familiariser avec la rhétorique, la construction du discours et les procédés oratoires ou afin de vaincre son appréhension du public.

Le Club propose enfin des concours oratoires, tel que le Concours Romand d'Eloquence. Ce dernier voit s'opposer les meilleurs orateurs des Universités romandes pour célébrer l'éloquence et élire le Meilleur orateur ou la Meilleure oratrice de Romandie.

EDD

L'association Étudiant-e-x-s pour le Développement Durable (EDD) est une association inter-

facultaire de l'UNIGE. Notre objectif est de rendre le campus plus durable et de sensibiliser la communauté universitaire à cette thématique. Nous tentons aussi de valoriser vos projets

étudiant-e-x-s. Tu t'intéresses au développement durable ? Tu désires acquérir de l'expérience dans l'organisation, le développement de projets et rencontrer des étudiant-e-x-s partageant les mêmes valeurs que toi ? Rejoins-nous pour profiter d'un potager sur le toit, de la récup' des invendus du marché et de pleins d'autres belles activités ! Suis-nous sur les réseaux @eddunige et retrouves toutes les infos sur notre site <https://www.unige.ch/asso-etud/edd/>
A Bientôt !

EKPHRASIS

EKPHRASIS est une association qui réunit des étudiant·e·s en Histoire de l'art. Elle organise divers événements, tels qu'un voyage d'étude annuel, des visites d'exposition, un ciné-club, ou encore des apéritifs, et ses membres sont toujours encouragé·e·s à lancer de nouveaux projets. Ekphrasis publie également la revue annuelle *Fraîcheur létale*, avec la participation des étudiant·e·s et des membres du corps enseignant en Histoire de l'art et Musicologie.

Contact : ekphrasis@unige.ch

Instagram : [@association_ekphrasis](https://www.instagram.com/association_ekphrasis)

ESN

Erasmus Student Network (ESN) est une association estudiantine à but non lucratif, composée entièrement de bénévoles. ESN Genève est la section genevoise de l'organi-

sation, présente dans plus de 900 établissements d'enseignement supérieur à travers 40 pays d'Europe. Elle a pour mission d'accueillir et accompagner les étudiants en échange à Genève. ESN veut les aider à découvrir la vie genevoise en leur proposant des soirées à prix étudiants dans divers lieux chaque semaine, des visites de la ville et autres activités culturelles comme des voyages dans les lieux emblématiques de la Suisse et des visites de musées; le tout à moindre frais. Un des projets phares d'ESN Genève est le Buddy system, un programme qui met directement en contact les étudiants en échange avec des étudiants locaux volontaires pour les aider à s'acclimater à leur nouvel environnement.

FREQUENCE BANANE

Fréquence Banane c'est la radio pour les étudiants par les étudiants ! Tu souhaites suivre une formation radiophonique donnée par des professionnels du milieu ?

Tu veux pouvoir couvrir un événement culturel ? Tu souhaites monter ta propre émission pour parler de tes passions ou avoir une chronique dans une émission existante ? Fréquence Banane t'offre pendant deux semestres une introduction au monde de la radio et permet par la suite à ses membres de créer du contenu radiophonique toute l'année via le studio de productions à Carouge. Tu trouveras toutes les informations sur notre site internet www.frequencebanane.ch ou tu peux nous contacter directement à l'adresse frequencebanane@unige.ch. Fréquence Banane est disponible 24h/24 sur internet et également sur les ondes numériques à Genève et Lausanne.

GIMUN

Geneva International Model United Nations (GIMUN) est une organisation non gouvernementale basée à Genève,

disposant du statut consultatif spécial auprès du Conseil économique et social des Nations Unies. GIMUN organise une grande variété d'événements tout au long de l'année tels que la conférence annuelle en mars, le UN Day en octobre, International Geneva. Ces différents événements constituent une plateforme que les jeunes peuvent utiliser pour discuter des affaires internationales actuelles ainsi que du rôle des Nations Unies et de ses valeurs.

GIRAF

Le GIRAF (Groupement interdisciplinaire pour une réflexion sur l'aménagement futur) est l'association des étudiants du Master en développement territorial (MDT). Fondée en 2016, l'association a pour but(s) de représenter

les étudiant-e-s du MDT et de défendre leurs intérêts auprès des Universités et Hautes Ecoles ; d'organiser des activités studieuses

et ludiques pour ses membres ; de construire des liens entre les étudiants du MDT et avec d'autres formations en aménagement du territoire, urbanisme et paysagisme ; de promouvoir des activités complémentaires à la formation ; de créer des liens avec des professionnels et de sensibiliser un public plus large au développement territorial.

Plus concrètement, le GIRAF organise des apéros/ping-pong, conseille et soutient les membres qui souhaitent organiser des événements en lien avec la formation (conférences, colloques, soirées, voyage d'études, etc.), participe à des appels à (vrais) projets, est à disposition pour répondre à toutes vos questions.

Contact : giraf@unige.ch

GLI - ALTERATI

L'association des étudiant-e-x-s en musicologie Gli Alterati organise différents événements musicaux et musicologiques durant

l'année universitaire. Que ce soit lors de conférences d'éminent-e-x-s musicologues, lors d'une audition ou d'un concert organisé par les étudiant-e-x-s ou encore simplement autour d'un verre, l'association cherche à favoriser un maximum les rencontres entre les membres de son département. Si toi aussi tu es passionné-e-x par la musique, n'hésite pas à nous rejoindre, nous serons là pour t'accueillir, certainement avec une symphonie!

GULU

Gulu? C'est quoi, ce gulu?

- gulu est l'acronyme du Groupe des Utilisatrices & Utilisateurs Linux de l'Université de Genève
- gulu a pour but général de promouvoir l'utilisation de Linux, des logiciels libres et des standards ouverts au sein de l'Université de Genève
- gulu est une association à but non lucratif

INNOVATION TIME GENEVE ==

Innovation Time Genève est une association inter-facultaire qui a pour but de promouvoir l'entrepreneuriat et l'innovation auprès des étudiants de l'université de Genève. Nous organisons des événements et participons à des événements en lien avec l'innovation et l'entrepreneuriat. Nous écrivons des articles sur des start-ups, des parcours de CEO, etc... Les trois semestres passés, nous avons participé au Start Summit à St-Gall, participé au Show Case 2030 à Lausanne, organisé cinq événements à la semaine de l'entrepreneuriat 2022, écrit une quinzaine d'articles, négocié des contrats avec acteurs importants de l'entrepreneuriat à Genève. Pour s'amuser, on se retrouve au Laser Game, au Mini Golf ou au karaoké. Prêt à nous rejoindre ! Let's go !

Contact: geneve@innovation-time.com
 LinkedIn: <https://www.linkedin.com/>

company/innovation-time/

Instagram: [@innovationtime_geneve](https://www.instagram.com/innovationtime_geneve)

Site Internet: <https://innovation-time.com>

KAM'AF =====

Kam'AF est une association estudiantine de l'UNIGE à but non-lucratif œuvrant pour la promotion des cultures africaines. Créé en 2019, elle pousse la communauté estudiantine à effacer les idées reçues et les stéréotypes concernant le continent africain. Chaque jeudi soir (sauf cas exceptionnel), elle invite les étudiants, autour d'un débat, à s'intéresser aux phénomènes socio-politiques qui ont lieu sur le territoire africain et agit afin que les afro-descendants présents à Genève renouent et renforcent leur lien avec l'Afrique. Kam'AF est un lieu de partage et d'apprentissage.

LAW CAREER START =====

Née en 2019, Law Career Start (LCS) s'enracine dans la Faculté de Droit de l'UniGe. L'association permet aux étudiants de se familiariser avec la pratique du droit. Pour ce faire, nous entretenons un blog juridique (<https://lawcareerstart.ch/blog-juridique-unige/>) et organisons des workshops (<https://lawcareerstart.ch/event/>). Le blog juridique publie chaque semaine un article. Rédigés par les membres du comité, ou par une personne extérieure au comité, ils permettent d'approfondir une thématique juridique ciblée, mais également de réaliser une première publication ! Les workshops visent à mettre en relation étudiants et praticiens. Les formes sont variées (atelier juridique, moot-court ou encore case study) et les praticiens divers (Etude d'avocat, juriste, Professeur...)

Instagram : [@law_career_start](https://www.instagram.com/law_career_start)

Plus de détails : <https://lawcareerstart.ch>
 Contact : comite@lawcareerstart.ch (ou
 via Instagram)

MELISE

Le MELISE (Mouvement des Étudiant.e.x.s de l'Institut des Sciences de l'Environnement) est l'association des étudiant.e.x.s du Master en Sciences de l'Environnement (MUSE). Les buts de notre association sont de promouvoir les intérêts des étudiant.e.x.s du MUSE, assurer leur représentation auprès des instances universitaires, assurer la coordination avec le corps enseignant ainsi que d'organiser divers événements au sein de l'Université en lien avec l'environnement. N'hésitez pas à nous contacter pour toute question ou projet touchant aux Sciences de l'Environnement !
melise@unige.ch www.unige.ch/asso-etud/melise

PAST

PAST est l'Association des Etudiant.e-s en Archéologie Préhistorique. Nous nous occupons de relayer aux étudiant.e-s les informations susceptibles de les intéresser et de les aider dans leurs cursus. Nous organisons également des sorties culturelles ainsi que diverses soirées. Notre but est de rassembler les étudiant.e-s autour de ce qui nous passionne, et de leur permettre de tisser des liens forts et précieux. Tu peux nous suivre sur les réseaux, ou nous contacter sur...

Instagram: [past_unige](https://www.instagram.com/past_unige)
 E-mail: past@unige.ch

PhilEAs

Créée en 2005, PhilEAs, est l'association des étudiant.e-x-s en philosophie. L'association PhilEAs se charge de défendre les droits étudiants et de leur apporter du soutien. PhilEAs organise également pléthore d'activités, dont un cycle de conférences données par des philosophes réputé.e-x-s et de jeunes chercheuse-s du département (conférences PhilEAs), des groupes de lecture et, bien sûr, des fêtes et apéros. Les recherches philosophiques des étudiant.e-x-s sont aussi relayées par le journal PhilEAs, iphilo. Toutes ces activités ont pour but de créer une atmosphère de travail, de rencontre et de collaboration entre les étudiant.e-x-s, le Département de philosophie et les autres actrices de l'Université afin que les études de philosophie à l'UNIGE soient et demeurent à la fois stimulantes et enrichissantes.

POUSSE - POUCE

Pousse-Pouce est une association ayant comme but de questionner les façons de voyager traditionnelles et de promouvoir le voyage alternatif.

Notre plus grand évènement chaque année est l'organisation d'une compétition d'autostop. Elle se déroule sur tout un week-end. Les participants découvrent la destination finale le samedi matin et partent de Genève en stop. Le but est d'arriver le plus rapidement possible au lieu d'arrivée. Nous faisons alors une remise des prix, puis un repas, un concert et une petite soirée. Tous les participants repartent le dimanche dans la matinée.

A côté de ça nous organisons d'autres événements comme des conférences/table ronde sur des thématiques environnementales ou des soirées parce que le fun c'est important.

SDSA

La Swiss Diplomacy Student Association a pour but de démocratiser la diplomatie et de permettre aux étudiant-es de développer des soft skills, de se professionnaliser et de participer à diverses activités en lien avec la diplomatie. Nous nous intéressons à la diplomatie tant au sens strict du terme (carrière diplomatique) qu'au sens large (en incluant les acteurs non étatiques, les OI, etc). Pour cela, nous organisons régulièrement des conférences, workshops, visites et autres activités propres aux différents départements qui nous permettent d'aborder la diplomatie, souvent par des témoignages de diplomates. Pour nous rejoindre, nous t'invitons à regarder notre marche à suivre sur notre site internet. Nous nous réjouissons de te rencontrer prochainement !
info@sdsa-geneve.ch
<https://sdsa-geneve.ch/>
 instagram : @sdsaofficial

STIG

BENVENUTO/A! La STIG est une association étudiante qui vise à aider les **étudiants italophones à Genève** en créant des liens d'amitié. Elle organise tout au long de l'année de nombreuses soirées étudiantes ouvertes à toute la communauté universitaire, telles que des soirées disco, des karaokés, des barbecues, des fondues de Noël et bien d'autres encore. De plus, la STIG organise des conférences sur différents sujets et invite des personnalités de renom telles que Filippo Grandi, Carlo Sommaruga et Bruno Giussani. Outre les activités sociales et culturelles, la STIG peut également aider les étudiants dans leur parcours académique en fournissant des résumés, en aidant à la recherche de logements et en donnant des conseils pour profiter au mieux de leur séjour à Genève. Pour en savoir plus sur l'association et ses activités, Suivez-nous sur Instagram **STIG_GINEVRA**.

THINK OUT

Think Out est l'association LGBT* + friends de l'Université et des Hautes Écoles de Genève depuis 2006. Cette association fait activement partie de la Fédération genevoise des Associations LGBT*.

Think Out participe à :

- L'amélioration de la visibilité et l'acceptation des personnes LGBTQIA+ à Genève et plus particulièrement à l'université.
- La réalisation de projets en collaboration avec d'autres associations locales, nationales ou internationales.
- L'établissement d'un environnement sûr et accueillant pour ses membres.

Think Out organise régulièrement des verres, des soirées (blind test, karaoké, etc.), des événements en ligne, des conférences et autres occasions pour se rencontrer et en apprendre plus sur la communauté LGBTQIA+. thinkout@unige.ch
instagram : @think_out_unige

TOPO

TOPO est LE média étudiant de l'Université de Genève ! En effet, TOPO est un média web multi-support : écriture, photographies, graphiques, vidéos. Tous les supports peuvent être utilisés pour immerger le lectorat et faire en sorte que notre contenu crée une expérience originale. Tous nos rédacteur.ice.x.s du pôle journal sont encouragé.e.x.s à explorer une palette variée de sujets qui les intéressent. Il en va de même au pôle TV où chacun.e.x peut utiliser du matériel numérique pour explorer les tréfonds de son imagination. En parallèle, le pôle événementiel entretient une bonne cohésion entre les membres de l'association grâce à de multiples soirées, prépare des conférences et des meetings en relation avec le monde du journalisme et de la politique. TOPO est un média indépendant et inter-facultaire qui souhaite informer les étudiant.e.x.s tout en fraîcheur. topolitique.ch / topo@unige.ch

UNI ART

Uni Art a comme but de rassembler les artistes en herbe de l'UNIGE, qu'ils/elles soient étudiant.e.s, professeur.e.s, ou collaborateurs.ices et de leur offrir une visibilité au sein et à l'extérieur de l'université. En plus de cela, nos désormais emblématiques soirées Uni Art fait son Live offrent l'opportunité d'organiser, monter et participer à des expositions multi-art, toujours gratuitement et au cœur de Genève. Enfin, le Club Image réunit un petit comité d'artistes amateurs pour échanger des travaux réalisés à partir d'un thème décidé en commun et explorer les différentes manières de l'aborder.

Tu adores l'art mais n'en pratique pas un toi-même ? Pas de problème ! Tu pourras nous aider à trouver de nouveaux concepts, monter des expos, écrire des articles et représenter l'association à de nombreuses occasions, mettant un pied au choix dans l'événementiel ou dans la communication.

UNIGE'HELP

UNIGE'Help a pour objectif de venir en aide aux personnes qui ne sont pas encore correctement installées dans le Canton de Genève, aux personnes en situation précaire, sans domicile fixe, aux demandeuses d'asile ou encore aux réfugiés. Nous agissons concrètement, autant en aide matérielle (récolte et distributions alimentaires, vestimentaires, de produits hygiéniques, de livres) qu'en aide non-matérielle (activités conviviales, culturelles ou sportives, parrainage d'enfants réfugiés, moments de discussions et d'échanges). Rejoindre UNIGE'Help c'est avoir l'opportunité unique d'agir directement. C'est également développer de nombreuses compétences socio-professionnelles. En rejoignant l'association vous pouvez choisir l'acteur que vous avez envie d'être: faire de la communication, de l'organisation événementiel, de la coordination, de la trésorerie ou simplement participer aux actions.

IG: @unige_help / LK: @UNIGE'Help

Mail: assoc-unigehelp@unige.ch



Cette rubrique ne vise pas à lister de manière exhaustive les différentes institutions et organes de l'université ni à les présenter un à un, mais à dévoiler ce qui se cache sous les pierres quand on les retourne. Précisons que les deux règlements principaux qui organisent l'université sont la loi sur l'université et le Statut de l'université. Ne vous méprenez pas : pour saisir la dynamique de chaque organe, une lecture des règlements ne suffit pas ! Si cette partie peut vous apporter des informations utiles sur les institutions et organes de l'université, elle ne saurait suffire à une compréhension des rapports de pouvoir qui les traversent. Elle présente bien sûr quelques informations formelles sur leur rôle et leurs prérogatives mais cherche surtout à dénoncer le fonctionnement de certains organes. À l'université comme ailleurs, les belles formules et les titres ronflants dissimulent assez mal la désarmante superficialité des politiques

menées.

ORGANES CENTRAUX

Dans cette sous-partie nous traitons de différents organes qui se situent au niveau central de l'université (par opposition à ceux qui se situent au niveau des facultés).

RECTORAT

Le rectorat est composé d'un-e-x recteur-ice et de trois à cinq vice-recteur-ices. Iels sont assisté-e-x-s par un-e-x secrétaire général-e-x qui assume un rôle non négligeable dans le traitement des dossiers rectoraux.

Le rectorat jouit d'un pouvoir sans pareil dans le fonctionnement quotidien de l'université (art. 27 à 29 de la loi sur l'université pour les détails de ses prérogatives). Il s'occupe de « représenter » l'université auprès des instances politiques, nomme les doyen-ne-x-s et peut supprimer

ou créer ce qu'il veut ou presque. Le rectorat possède donc des pouvoirs considérables et n'hésite pas - quand ça l'arrange - à s'immiscer dans les affaires des facultés et des associations d'étudiant-e-x-s. Et cela même lorsque les premier-e-x-s concerné-e-x-s s'y opposent, comme par exemple lors de la scission de la faculté des sciences économiques et sociales. Le rectorat a, en effet, scindé la faculté en deux avant de nommer un-e-x nouveau-elle-x doyen-ne-x de façon autoritaire et sans se soucier des contraintes procédurales.

Mais il ne faut pas oublier que le rectorat est aussi la marionnette des pouvoirs en place. Ainsi, la bien mal nommée « autonomisation » des hautes écoles s'est surtout faite au détriment des personnes qui travaillent et/ou étudient à l'université, alors que le rectorat reste inféodé au pouvoir politique et aux lobbies économiques.

COMMISSIONS RECTORALES

Huit commissions plus ou moins permanentes sont instituées officiellement afin de seconder le rectorat dans son travail. Les membres sont désigné-e-x-s par le rectorat et un-e-x ou plusieurs membres du rectorat y participent aussi directement. Ces commissions n'ont qu'une fonction consultative et servent le plus souvent d'alibi au rectorat en le dispensant de toute coïncidence entre les discours et les actes. On ne reviendra pas ici sur l'intégralité de ces dernières, mais simplement sur l'une d'entre elles qui illustre bien la logique qui sous-tend le mode de gouvernement de l'université : la commission égalité du Service Égalité-Diversité.

Cette commission consultative du rectorat a pour but de réduire les inégalités entre femmes et hommes au sein de l'université. En fait, les seules politiques d'égalité mises en place se réduisent à la promotion des carrières féminines. Cette

commission est régulièrement instrumentalisée par le rectorat pour pouvoir redorer le blason de l'université de Genève, îlot d'égalité dans lequel la proportion d'enseignante-x-s augmenterait de manière exponentielle. Rappelons ici que la rectrice est la supérieure hiérarchique de tous les membres de la commission. Il est donc structurellement impossible pour elle de se positionner à l'encontre de celle-ci. L'optimisme niais affiché par la commission égalité se paie au prix d'un escamotage des causes réelles des inégalités de genre. Ce n'est donc pas dans cette commission qu'on cherchera à remédier à la précarisation des jeune-x-s chercheuses ou à remettre en cause un modèle de carrière professoral bâti par des hommes cis pour les hommes cis. En bref, la vacuité des activités de la commission est à l'image de son indifférence pour les discriminations réellement vécues par les étudiant-e-x-s et les travailleuses universitaires.

ASSEMBLÉE DE L'UNIVERSITÉ

L'Assemblée de l'Université (AU) est l'organe participatif où les quatre corps de l'université sont présents (10 étudiant-e-x-s, 10 corps intermédiaire, 5 personnel administratif et technique (PAT), 20 professeur-e-x-s). Le rectorat est censé le consulter mais il ne prend son avis en compte que lorsque ce dernier correspond à ses intérêts propres. L'AU rédige et adopte des motions (consultatives) sensées guider le rectorat. La grande majorité de ces dernières ne verront jamais de suite. En dépit de tout principe de proportionnalité et malgré le fait que le corps des étudiant-e-x-s est de loin le plus grand, les étudiant-e-x-s y sont deux fois moins nombreux.e-x-s que les professeur-e-x-s, qui occupent près de la moitié de ses 45 places.

La seule réelle prérogative de l'AU est de proposer un-e-x recteurice que le Conseil d'État devra nommer. L'actuelle rectrice, Audrey Leuba, a ainsi été élue

pour un mandat de 2024 à 2028. Les séances de l'AU sont en principe publiques.

CONSEIL D'ORIENTATION STRATÉGIQUE

Un conseil d'orientation stratégique, euphémisme pour conseil d'administration, a été instauré en 2008 par le Grand Conseil. Sa composition relève à la fois du placard doré pour laquais méritant et de relais pour les revendications de la « société civile », c'est-à-dire les lobbies économiques. Des personnalités rattachées à des grandes entreprises siègent d'ailleurs dans ce conseil afin de s'assurer que l'université poursuive sa contribution à la reproduction accrue du capital. Sûr-e-x-s d'elleux, iels se voient déjà nommer la prochaine personne PDG – oups! – la prochaine personne rectrice de l'université ! C'est en tout cas ce que le Conseil a essayé de faire pour la nomination du prochain recteur en essayant de

doubler les prérogatives de l'Assemblée de l'Université pour imposer leur candidat-e-x.

COMITÉ D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE

Comme d'autres institutions, le comité d'éthique et de déontologie a un rôle vague. Il peut être saisi de tout sujet concernant l'éthique ou la déontologie par le rectorat, ou s'en saisir lui-même (ce qu'il ne fait jamais). Il est notamment l'auteur d'une charte déconcertante sur les droits et devoirs d'une mystérieuse « communauté universitaire ». En règle générale, il couvre comme il le peut les professeur-e-x-s mises en cause et tente d'étouffer les affaires gênantes.

CONSEIL DE DISCIPLINE

Le conseil de discipline est composé de sept membres, dont deux étudiant-e-x-s. Il est compétent pour prononcer une sanction disciplinaire, c'est-à-dire : un avertis-

sement, une suspension ou une exclusion à l'encontre des étudiant-e-x-s. A chaque fois que le plagiat ou la fraude entraîne l'élimination de l'étudiant-e-x, le décanat est tenu de saisir le conseil de discipline. Si le conseil prononce une sanction contre un-e-x étudiant-e-x, elle s'applique à l'ensemble des facultés. Par conséquent, en cas d'élimination, l'étudiant-e-x concerné-e-x ne peut plus être admis-e-x dans une autre faculté à titre conditionnel. Notons au passage que les outils pour traquer le plagiat se perfectionnent de plus en plus, ce qui a eu notamment comme conséquence de faire rougir certain-e-x-s professeur-e-x-s pensant, depuis le temps, passer entre les gouttes.

FACULTÉS

Nous traitons ici des différents organes présents au niveau des facultés, ou selon la terminologie légale, des UPER (unités principales d'enseignement et de recherche). À noter que les pratiques peuvent être passablement différentes suivant les facultés.

DÉCANAT

Comme le rectorat au niveau central, les décanats (composés d'un-e-x doyen-ne-x et de plusieurs vice-doyen-ne-x-s) disposent de la quasi totalité des pouvoirs de décision au sein des facultés. Le décanat est responsable de la gestion de la faculté mais est censé rendre des comptes à des organes comme le Conseil participatif sur certaines thématiques. Profitant de la gestion calamiteuse de la crise sanitaire du COVID-19 par l'université, certain-e-x-s ont fait valider des condi-

tions d'examen aberrantes.

COLLÈGE DES PROFESSEUR-E-X-S

Le collège des professeur-e-x-s regroupe tout-e-x-s les professeur-e-x-s d'une faculté. Supprimé dans la loi sur l'université de 2008, il a été réintroduit en douce par les professeur-e-x-s dans le Statut et il a gardé des prérogatives non négligeables comme la nomination des professeur-e-x-s ordinaires. Même si les dispositions législatives modèrent en théorie les prérogatives de ce collège, ce dernier continue d'adopter un comportement paternaliste et autoritaire à l'encontre des conseils participatifs et des autres corps de l'université en général.

CONSEILS PARTICIPATIFS

Les conseils participatifs (CP) regroupent les quatre corps d'une faculté (estudiantin, corps intermédiaire, personnel administratif et technique (PAT), professoral)

avec un rapport de force très favorable aux professeur-e-x-s. Il est notamment chargé d'approuver le règlement d'organisation, les plans et les règlements d'études dont l'importance est capitale pour les étudiant-e-x-s. La surreprésentation professorale empêche le plus souvent d'y apporter des amendements progressistes. Les séances des CP sont en principe publiques.

COMMISSION DE NOMINATION

Ces commissions servent à nommer les professeur-e-x-s. La participation des étudiant-e-x-s et du corps intermédiaire avec une voix décisionnelle a été conquise de haute lutte lors de la rédaction du Statut. Certaines facultés permettent aussi au PAT d'y être représenté. Depuis lors, plusieurs étudiant-e-x-s ont ainsi pu siéger dans ces commissions sans que l'université ne se soit effondrée pour autant.

POUR FINIR

Commissions alibis, dénominations creuses, pouvoir décisionnel concentré dans les mains du corps professoral, inégalités, ingérence des lobbies économiques... Le tableau dressé ici peut sembler très sombre. Pourtant, l'université c'est aussi ça. Ce constat n'est pas l'expression d'une imagination débordante ou le fruit d'une analyse machiavélienne de la situation, mais un aperçu d'expériences que certain-e-x-s étudiant-e-x-s, assistant-e-x-s ou membres du PAT ont pu faire en faisant partie de ces différents organes ou en ayant été confronté-e-x-s à ces derniers. Comme vous avez pu le comprendre, la terminologie utilisée par l'université est parfois ambiguë, voire confuse. Les dénominations des différents organes n'ont ainsi pas toujours de lien explicite avec leurs réelles activités. Pour comprendre le fonctionnement effectif de l'université,

il est préférable de ne pas prendre pour argent comptant la parole rectorale et les articles des gratte-papiers de la Tribune de Genève.

Les « règles du jeu » universitaire étant tronquées, il faut parfois faire preuve d'inventivité tactique pour défendre efficacement les intérêts des étudiant-e-x-s. De plus, les étudiant-e-x-s étant systématiquement minoritaires au sein des organes de l'université, il est important de rester uni-e-x-s.

ORGANIGRAMME SIMPLIFIÉ DE L'UNIVERSITÉ

